















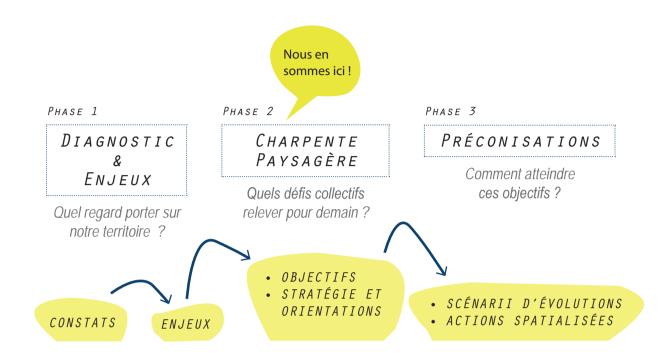


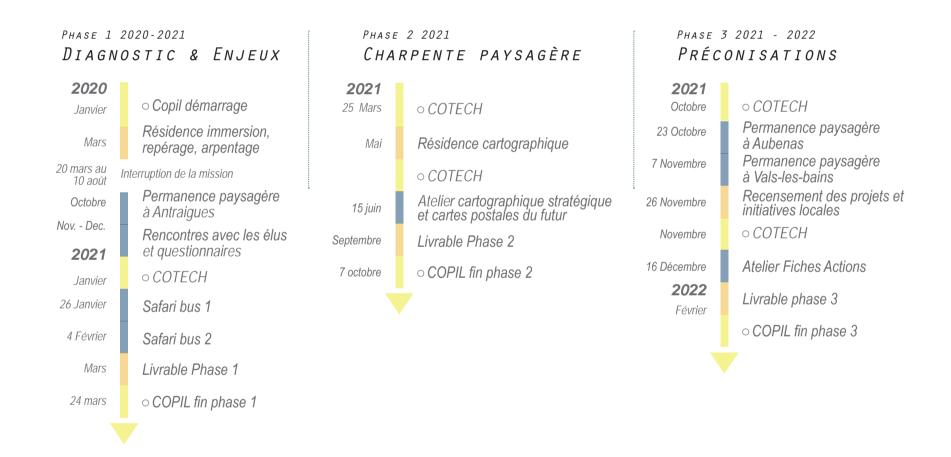






PLANNING DE L'ÉTUDE





INTRODUCTION

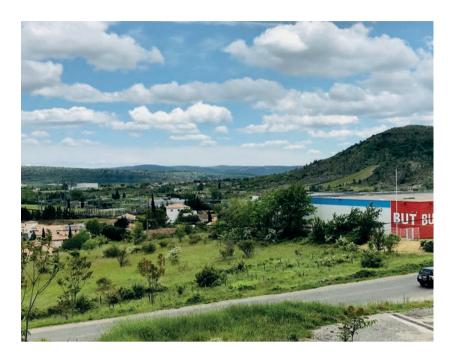


 Photo extraite de la résidence cartographique - depuis les hauteurs de Lachapelle-sous-Aubenas Une mission de stratégie paysagère pour la communauté de communes du Bassin d'Aubenas a été confiée aux paysagistes Atelier Bivouac et FAR paysagistes. Plusieurs temps d'ateliers avec les élus et des temps de concertation avec les habitants sont prévus sur le territoire afin d'échanger sur nos relations quotidiennes aux paysages de la Communauté de Communes, questionner leurs évolutions, et débattre de leurs devenirs au regard des enjeux contemporains.

La phase 1 (cf PDF Volet 1 - Diagnostic et/ou fiche de synthèse de la phase 1 en Annexe) de cette stratégie paysagère consistait en un diagnostic partagé du territoire des 28 communes. Elle a permis d'identifier les caractéristiques et singularités de chaque commune, et de composer des regroupements géographiques afin de définir des enjeux communs, exprimés sous formes d'«entités de paysages».

La phase 2, charpente paysagère présentée ici, permet de localiser les enjeux sur le territoire et de cartographier les articulations entre les sites «pilotes». Le document permet de visualiser les enjeux de l'échelle d'un regroupement d'entités paysagères à l'échelle d'une commune.

MODE D'EMPLOI

Ce document est un premier temps de la co-conception de la stratégie paysagère et permet de clarifier les défis collectifs à relever pour demain. Cette étape aura permis d'affiner les enjeux présentés en Phase 1 et d'en tirer des objectifs à atteindre pour la Communauté de communes du bassin d'Aubenas. Ces objectifs regroupés et traduits sous forme de défis permettent d'établir une stratégie et des orientations qui seront supports pour la Phase 3. La définition claire de sites pilotes grâce aux ateliers est la première étape vers la rédaction de fiches-actions.

Il a été conçu à partir :

- d'une résidence cartographique
- d'un atelier carte en débat
- d'un atelier cartes postales du futur

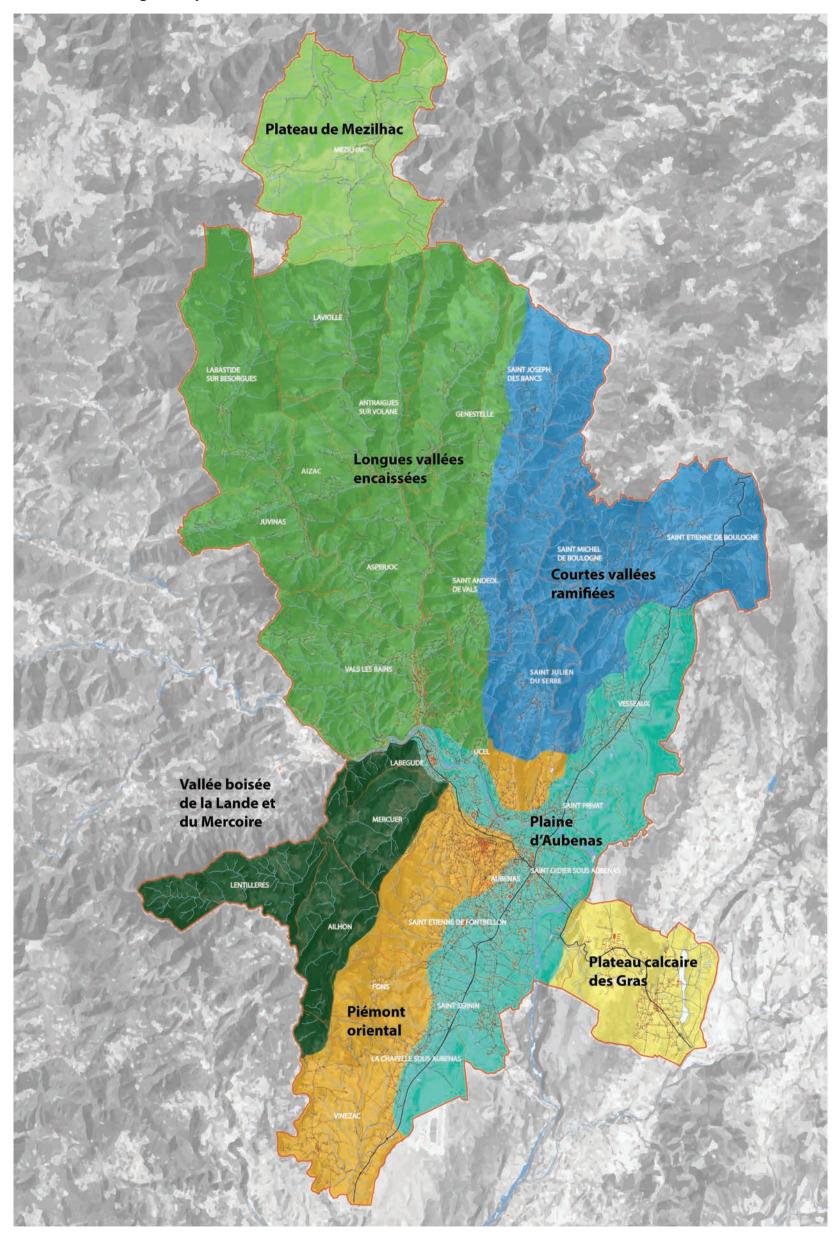
Les 7 entités paysagères sont regroupées en trois nouveaux ensembles :

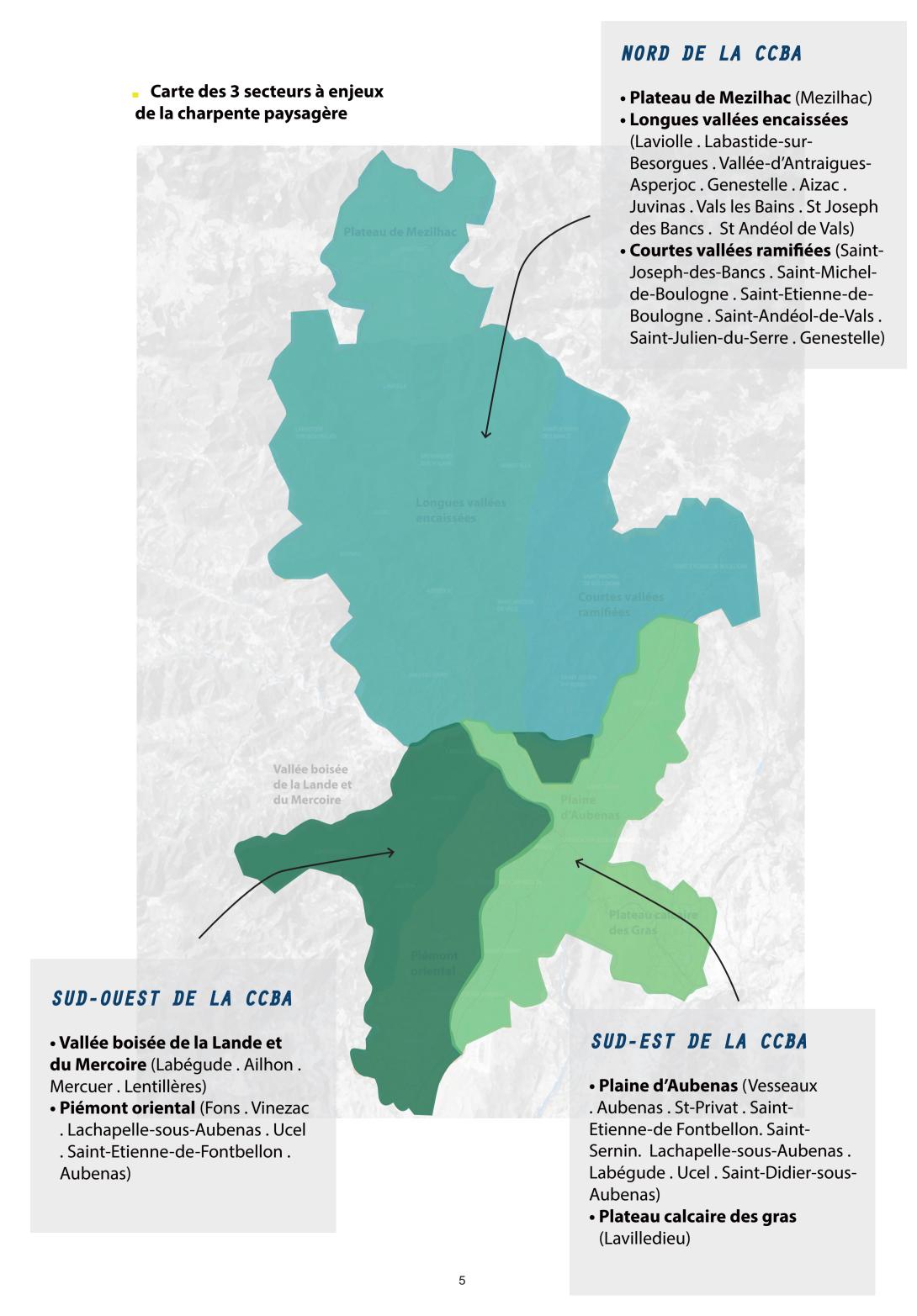
- Le Nord de la CCBA

- Le Sud du Piémont oriental et des vallées boisées de la Lande et du Mercouare
- La plaine d'Aubenas et le Plateau calcaire des gras.

Il nous a semblé pertinent de ne pas regrouper l'ensemble des entités à l'échelle de la CCBA pour cette étape de travail afin de faciliter la lecture des cartes et de garder des sous-ensembles aux enjeux contrastés. Cet assemblage permet d'établir une solide base pour une charpente paysagère à l'échelle de l'ensemble de la CCBA et les futures préconisations.

Carte de découpage des entités paysagères de la communauté de communes (cf Document diagnostic phase 1)





Afin de clarifier le déroulé de ce document, nous proposons le schéma ci-contre qui permet de comprendre les articulations entre territoires / thématiques / enjeux / défis / sites pilotes / scénarii. La Phase 2 de cette Stratégie paysagère est une étape transitoire vers des propositions de mises en oeuvre effectives (les fiches actions), ce qui explique son caractère double : d'abord elle permet de conclure le diagnostic avec la présentation des enjeux thématiques, puis elle présente des amorces de scénarii d'évolution. Ce sont le choix des sites pilotes et défis qui permettent de faire le lien entre ces deux étapes de l'étude.

QUELLES ARTICULATIONS POUR CETTE CHARPENTE PAYSAGÈRE?

3 Secteurs à enjeux

3 Thématiques issues du diagnostic

- > PARCOURIR, DÉCOUVRIR OU RE-DÉCOUVRIR LES PAYSAGES ARDÉCHOIS
 - > HABITER LES PAYSAGES EN ARDÈCHE
 - > EXPLOITER, GÉRER ET PROTÉGER LES PAYSAGES RESSOURCES

Pour chaque thématique :

- **Des enjeux globaux** qui offrent un regard général du territoire.
- **Des enjeux localisés** qui permettent de tirer des exemple précis et qui sont porteurs de sens pour comprendre ce vaste territoire (il s'agit d'une liste non exhaustive).

Ces enjeux sont illustrés par :

- Des cartes thématiques

Ces cartes forment la Base de la charpente paysagère

Une carte de synthèse à chaque début de chapitre propose de résumer ces enjeux

Cette base permet d'établir :

- Des défis à relever pour le territoire de la CCBA (des objectifs qui traduisent une stratégie et des orientations communes pour l'ensemble de la Communauté de Communes).
- Des sites pilotes potentiels (zone de convergence des enjeux qui ont le potentiel d'avoir une valeur d'exemple dans leurs évolutions futures

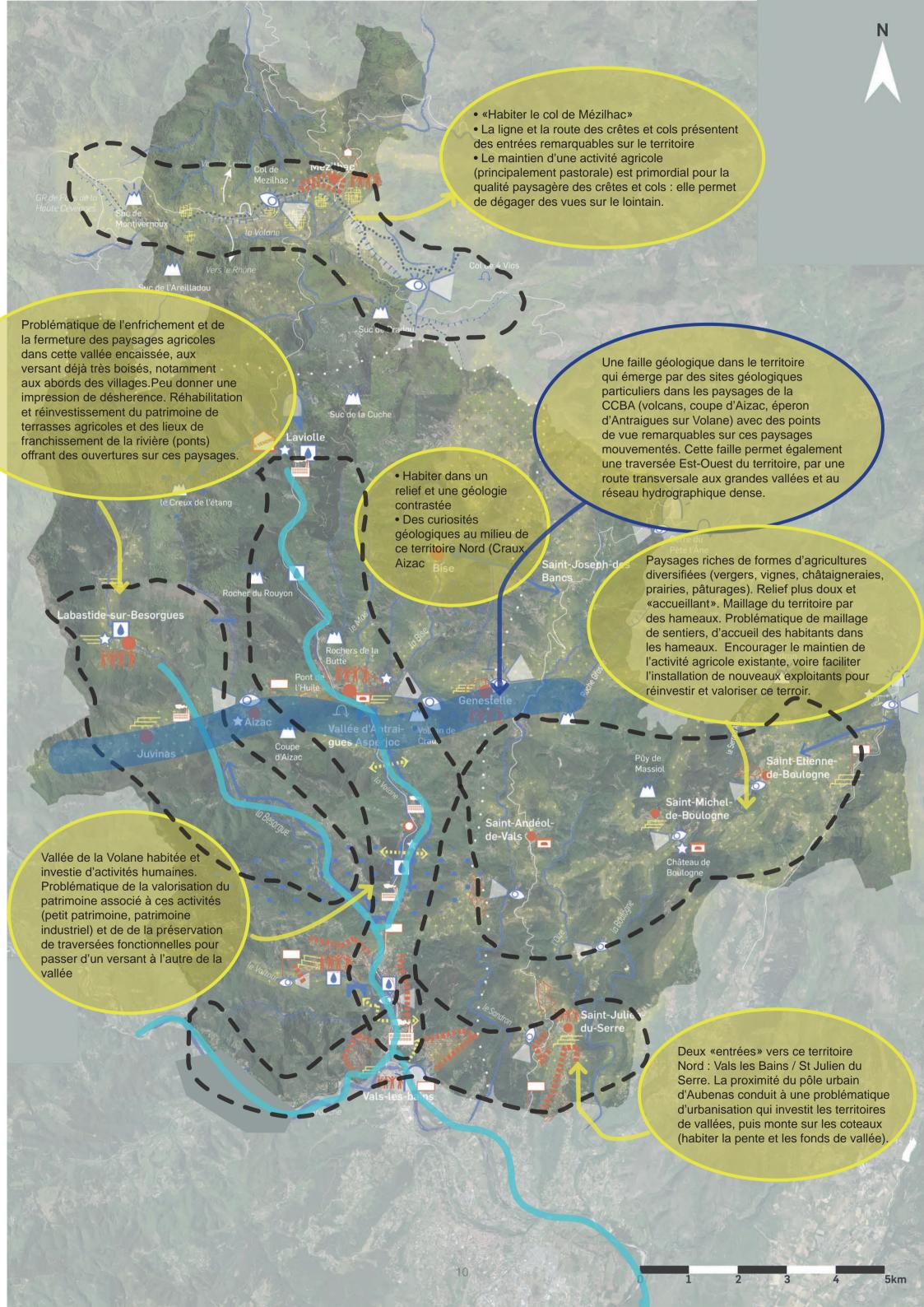


PRÉCONISATIONS

Des scénarii d'évolution pour certains sites pilotes sont présentés dans ce document : un premier pas vers les fiches actions localisées

SOMMAIRE

1.	NORD DE LA CCBA // Plateau de Mezilhac, Longues vallées encaissées, courtes vallées ramifiées	PAGE 10
	 A) Synthèse et récit de territoire 	PAGE 11
	 B) Cartographie thématique des enjeux : Parcourir Habiter 	PAGE 12
	 Exploiter C) Les Sites pilotes et leurs défis : Présentation du site Les défis à relever Scénarios et orientations projectuelles 	PAGE 18
	Sechanos et orientations projectaches	
2.	SUD-OUEST DE LA CCBA // Vallée boisée de la Lande et du Mercoire, Piémont oriental	PAGE 24
	 A) Synthèse et récit de territoire 	PAGE 25
	 B) Cartographie thématique des enjeux : Parcourir Habiter 	PAGE 26
	 Exploiter C) Les Sites pilotes et leurs défis : Présentation du site Les défis à relever 	PAGE 32
	- Scénarios et orientations projectuelles	
3.	SUD-EST DE LA CCBA // Plaine d'Aubenas, Plateau calcaire des Gras	PAGE 38
	 A) Synthèse et récit de territoire 	PAGE 39
	 B) Cartographie thématique des enjeux : Parcourir Habiter 	PAGE 40
	 - Exploiter C) Les Sites pilotes et leurs défis : - Présentation du site - Les défis à relever 	PAGE 46
	- Scénarios et orientations projectuelles	
4.	 VERS DE FUTURES PRÉCONISATIONS A) Sites pilotes à l'échelle de la CCBA B) Des thématiques pour les fédérer 	PAGE 52
5.	ANNEXES	PAGE 57



NORD DE LA CCBA

PLATEAU DE MEZILHAC - LONGUES VALLÉES ENCAISSÉES -COURTES VALLÉES RAMIFIÉES

A) SYNTHÈSE ET RÉCIT DE TERRITOIRE

LES BASES DE LA CHARPENTE PAYSAGÈRE / CARTE DE SYNTHÈSE DES ENJEUX

La partie Nord de la CCBA se différencie du Sud par son relief contrasté : ses sommets et vallées, son réseau hydrographique dense. Les habitations y sont dispersées, entre hameaux perchés et villes installées en fond de vallées, profitant d'un cadre plus «naturel» que le SUD de la CCBA.

Lors de la Phase 1 - Diagnostic de cette Stratégie paysagère, nous avons pris le temps de détailler les premiers enjeux identifiés par entités. Ceux-ci étaient distribués entre trois thématiques. L'atelier «Carte en débat» de la phase 2, nous aura permis de confirmer, préciser ces enjeux et nous résumerons les apports de cet atelier de la manière suivante :

- PARCOURIR, DÉCOUVRIR OU RE-DÉCOUVRIR LES PAYSAGES ARDÉCHOIS : Affirmer les liens à l'eau tout en prenant en compte les risques d'inondation ; mettre en valeur un réseau fin de circulations présentant des situations variées.
- HABITER LES PAYSAGES EN ARDÈCHE: s'appuyer sur le patrimoine industriel vacant à reconvertir, y développer une polyvalence d'activités, axe culturel. Mettre en valeur le petit patrimoine bâti et des formes vernaculaires de construction.
- **EXPLOITER, GÉRER ET PROTÉGER LES PAYSAGES RESSOURCES :** Lier activités agricoles et tourisme sans proposer une vallée "musée"; multiplier la pluralité des activités pastorales, sylvicoles,...L'activité agricole comme principal moteur de cette partie du territoire ; s'appuyer sur une gestion durable et des circuits courts.

Sélection de photographies thématiques prises par les participants lors des deux Safari- bus (phase 1)



Paysage pittoresque



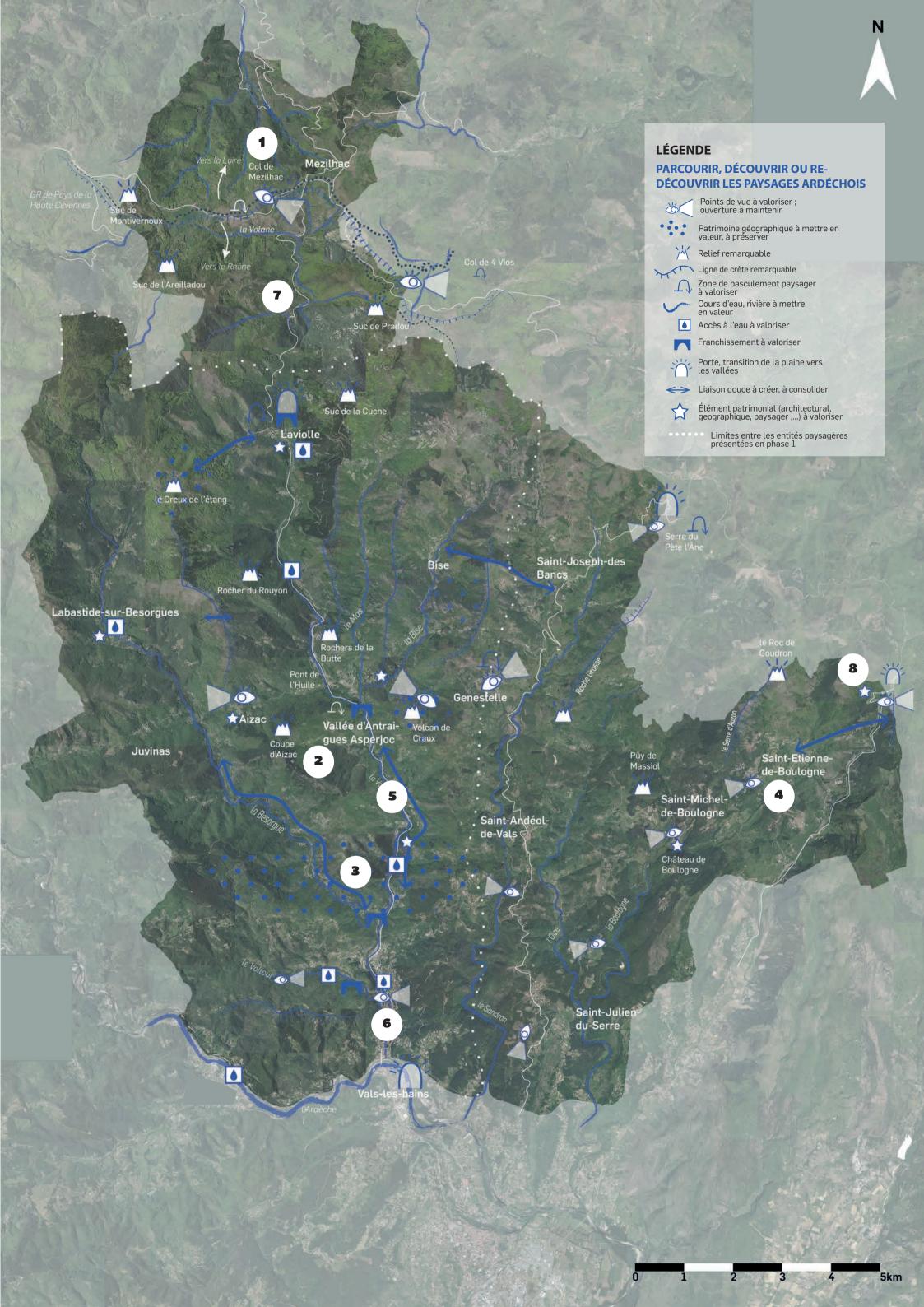
Les évolutions du paysage



Paysage qui choque



Le paysage habité



B) CARTOGRAPHIE THÉMATIQUE DES ENJEUX

ENJEUX GLOBAUX

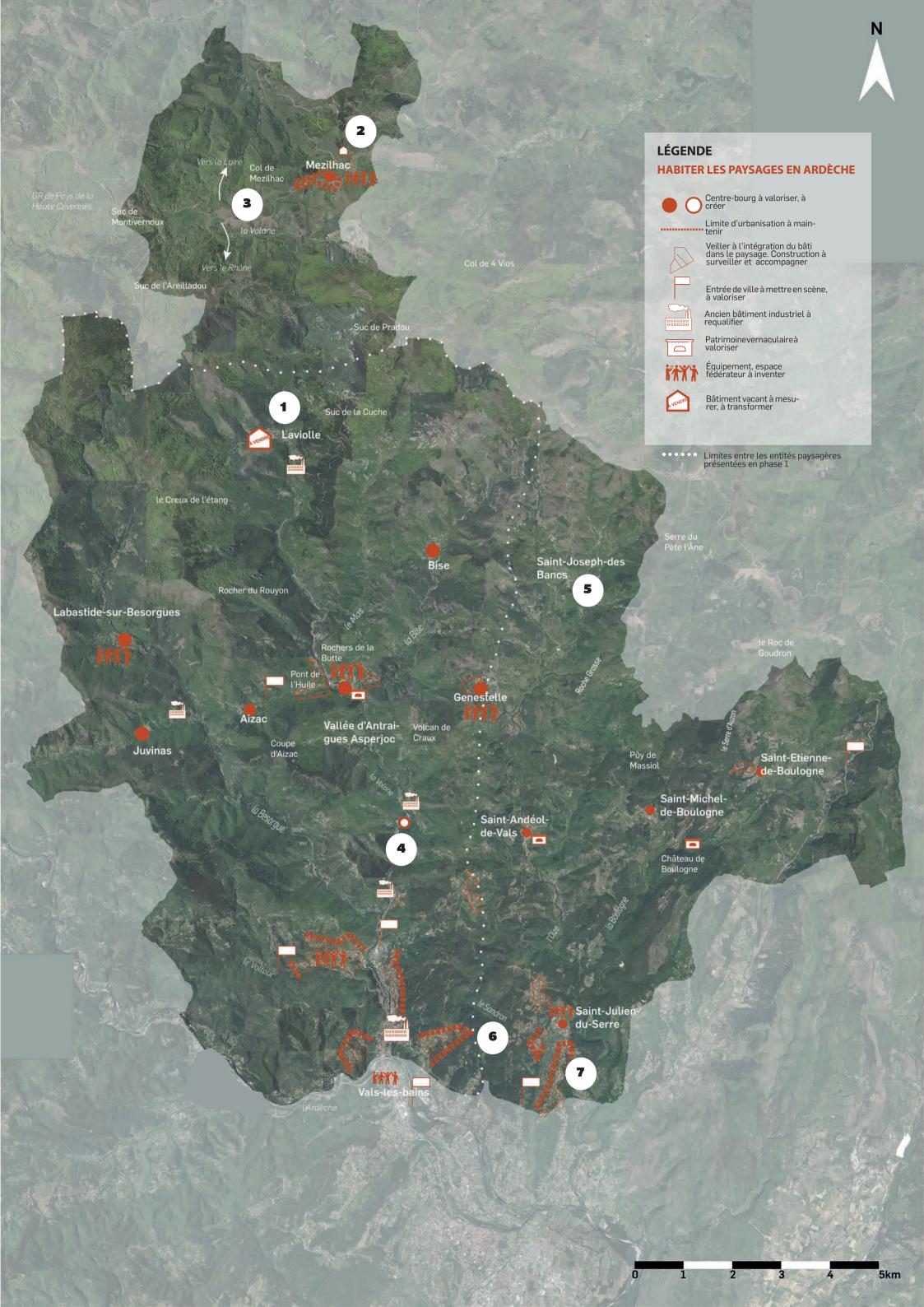
> PARCOURIR, DÉCOUVRIR OU RE-DÉCOUVRIR LES PAYSAGES ARDÉCHOIS

- Préserver ou ré-ouvrir les points de vue majeurs participant à la mise en scène d'un territoire atypique, valoriser les paysages de proue. Favoriser la synergie entre le site géographique et le village, valoriser les points de vue depuis le village belvédère.
- Conforter le site emblématique des crêtes (relief, crêtes, points de vue majeurs, lieux de basculement, sites géologiques, etc.) Révéler les sites méconnus d'intérêts paysagers et patrimoniaux tout en maîtrisant les impacts de la fréquentation.
- Valoriser le lien à l'eau et affirmer la présence d'un réseau hydrographique dense caractéristique des paysages de cette portion du territoire de la CCBA. Penser cet enjeux à travers la question des loisirs mais aussi des possibiltiés d'exploitation de la force hydrauliques ou d'irriguation.
- Restaurer le patrimoine d'art lié au franchissement qui caractérise l'ensemble des routes ardéchoises : ponts, parapets. Préserver les ouvertures sur ces sites de franchissement.
- Maintenir l'ouverture et la gestion des chemins, sentiers de randonnée, de liaisons inter-hameaux ou entre villages. Imaginer une stratégie d'entretien viable pour les collectivités sur les nombreuses voiries pour accéder aux hameaux.
- Enrayer la multiplication des zones de dépôt sauvage et mener des actions de sensibilisation autour de cette question.
- Prendre la mesure des besoins de stationnements en centre-bourg et dans les hameaux et l'accompagner d'une trame piétonne et végétalisation pour favoriser son intégration dans le paysage.

ENJEUX LOCALISÉS

Ils permettent de tirer des exemple précis qui sont porteurs de sens pour comprendre ce vaste territoire. Il s'agit d'une liste non exhaustive qui s'est précisée lors de la résidence cartographique et des ateliers participatifs.

Valoriser les points de vue sur les sites et lieux de basculements (Col de mezilhac, col d'Aizac, col de Vals, col de l'Escrinet) comme lieux de repères géographiques et d'observation, sensibilisation aux transitions des paysages, géologies... Conforter les sites géologiques et patrimoines emblématiques (volcan et château de Craux, volcan de la coupe d'Aizac, orgues basaltiques) et révéler les sites mals connus d'intérêts paysagers et patrimoniaux tout en maîtrisant les impacts de la fréquentation. Les paysages au fil de l'eau : préserver des accès à la Besorgues et à la Volane (sites de pêche, de baignade) et améliorer la gestion des sites de loisirs, structurer des projets d'itinérance autour et à partir de la ressource eau (les rivières comme colonne vertébrale de projets paysagers / patrimoine agricole / génie hydraulique...). Réhabiliter les béalières pour favoriser l'irrigation des exploitations et futures initiatives agricoles. Préserver, ré-ouvrir ou aménager les points de vue majeurs participant à la mise en scène du territoire, notamment depuis les cols d'entrée dans l'Ardèche Sud (St Etienne de Boulogne). Créer un lien de mobilité entre le le Nord et le Sud de la CCBA : randonnée, mobilité douce le long de la D218. Valoriser et affirmer l'identité patrimoniale du réseau de canaux (canal de Vals) lien à l'eau en en prenant en compte les risques d'inondation. Mettre d'avantage en valeur l'espace naturel entre Laviolle et Mezilhac pour d'avantage diffuser la fréquentation de ces sites sur cette partie du territoire (aujourd'hui concentrée à des endroits bien précis comme le Pont de l'Huile à Antraigues). Col de L'escrinet - porte d'entrée sur le territoire (Saint-Etienne de Boulogne) : Valoriser le point de basculement du col sur la D104 comme lieu de repère géographique et d'observation, sensibilisation aux transitions des paysages. Favoriser la reprise de l'activité agricole fourragère et la reconquête des paysages par l'activité pastorale pour le maintien de paysage ouvert.



ENJEUX GLOBAUX

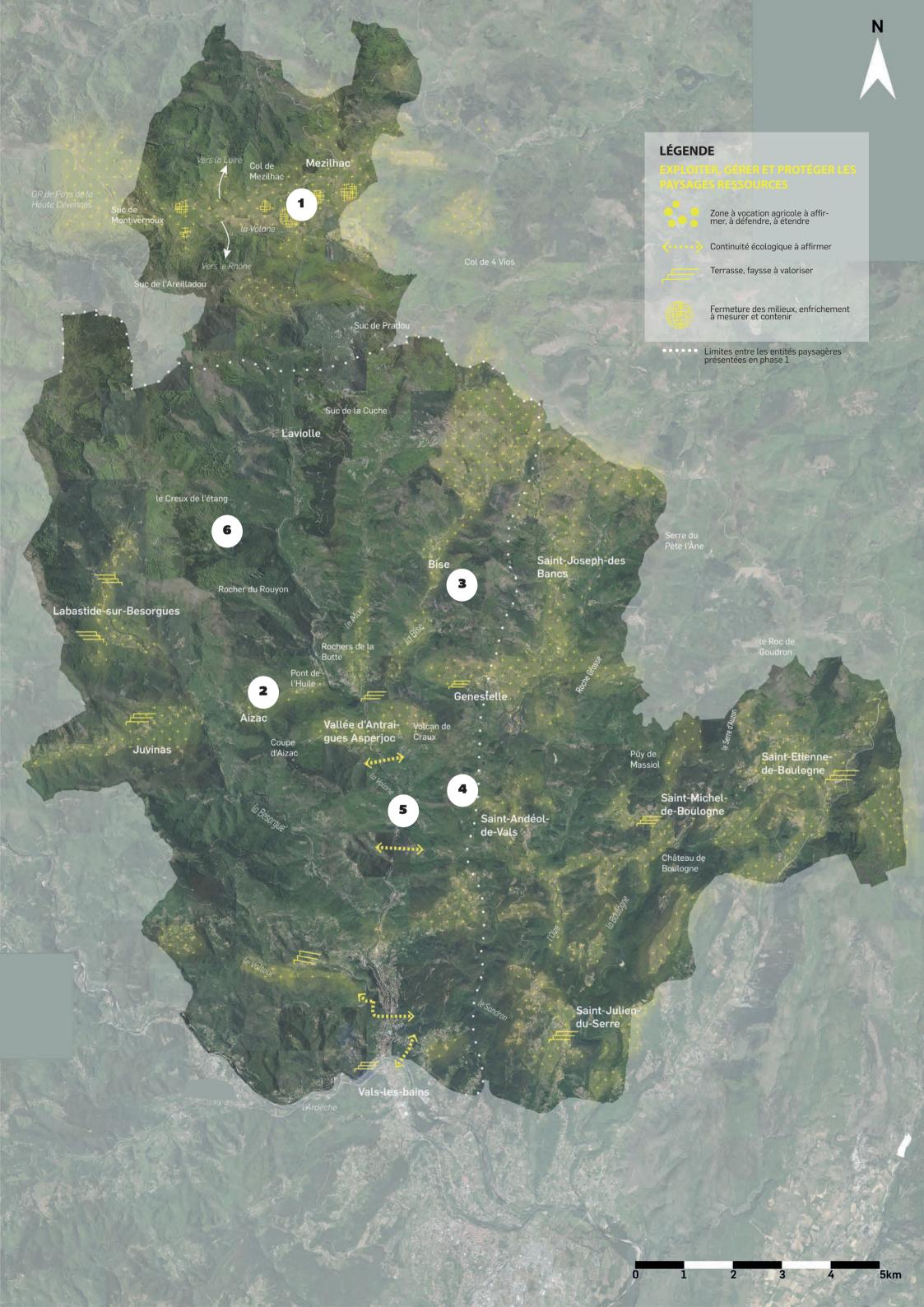
> HABITER LES PAYSAGES EN ARDÈCHE

- Proposer des équipements / espaces publics fédérateurs qui suscitent l'arrêt des visiteurs, promeneurs et riverains, pour des usages de loisirs, d'accueil d'événements, de jeux, de rencontre et de confort.
- Préserver et intégrer dans les nouvelles constructions les qualités architecturales vernaculaires de montagne des maisons (toiture en lauzes de phonolite, inclinaison des toitures, volume du bâti).
- Déboiser les espaces forestiers ayant gagné les abords immédiats des villages et fermant les vues les plus intéressantes, notamment en secteurs de pentes.
- Inventorier et restaurer le patrimoine vernaculaire des bourgs et hameaux (fontaines, lavoirs, fours à pain). S'appuyer sur la remise en service et la réactivation culturelle de ce petit patrimoine pour développer le lien social dans les villages.
- Réouvrir et valoriser les anciens sentiers, calades et chemins permettant le lien inter-hameaux et centre-bourg hameaux ou en créer de nouveaux.
- Réfléchir à l'équilibre entre centre-bourgs et hameaux dans les perspectives de développement des communes.
- Maîtriser et accompagner les nouvelles constructions dans la pente (formes architecturales, matériaux, clôtures) pour une intégration en intelligence avec le territoire.
- Maîtriser l'insertion des bâtiments agricoles dans les paysages (couleurs des tunnels, formes et volumes architecturaux, stratégie de plantation) en covisibilité avec des points de vue importants.

ENJEUX LOCALISÉS

Ils permettent de tirer des exemple précis qui sont porteurs de sens pour comprendre ce vaste territoire. Il s'agit d'une liste non exhaustive qui s'est précisée lors de la résidence cartographique et des ateliers participatifs.

Encourager une dynamique de vie de village par l'aménagement des espaces publics, de lieux de convivialité. Favoriser la synergie entre le site géographique (les crêtes, les cols) et le village. Proposition d'une signalétique et d'un sentier balisé pour inciter à explorer le centre-village. Valoriser les points de vue depuis le village belvédère. Valoriser la fonction de «col» du village de Mézilhac, lieu de passage entre Aubenas et le Cheylard, en conservant des équipements qui font «signal». Favoriser la reconversion des anciens bâtis industriels, leur donner une nouvelle valeur d'usage et une nouvelle place dans le paysage des vallées ardéchoises. Trouver une ingénierie de financement pour la ré-habilitation du patrimoine industriel et des modalités d'occupation innovantes. Réinvestir les logements vacants pour restructurer et/ou aérer les tissus bâtis anciens et denses (en cœur de village et dans les hameaux). Favoriser la reconversion des anciennes structures d'accueil touristique : Réhabilitation possible d'une colonie de vacance à St Joseph des Bancs. Éviter l'étalement résidentiel sur les anciennes terrasses agricoles aux abords des villages et au contact des forêts : prendre en compte les impacts sur le paysage, le risque incendie, et l'accessibilité des forêts récréatives et/ou productives. Limiter le développement de l'habitat sur les crêtes qui présentent une co-visibilité importante sur le territoire. Limiter 7 l'étalement de constructions sur les zones agricoles pour leur préservation en tant que richesse productive mais aussi en tant que milieu biologique.



ENJEUX GLOBAUX

> EXPLOITER, GÉRER ET PROTÉGER LES PAYSAGES RESSOURCES

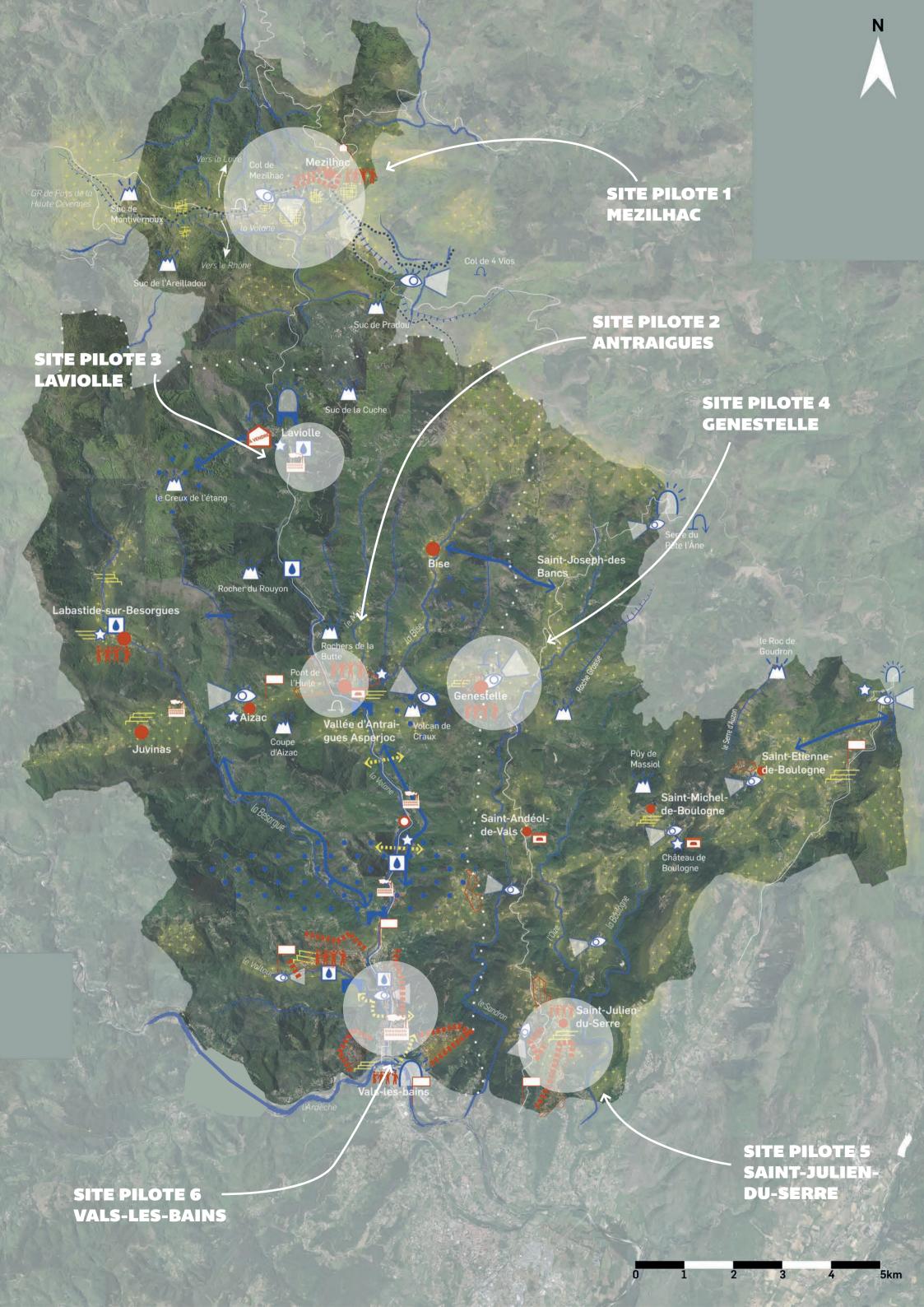
- Réhabiliter les sites de terrasses à proximité des villages, hameaux, lieux à forte valeur d'usage : favoriser leur valorisation agricole, vivrière, et /ou touristique, récréative et culturelle et préserver les éléments de patrimoine vernaculaire (sources voûtées, ouvrage de franchissement, fours à pain, chemins creux, calades).
- Encourager une gestion et exploitation sylvicole plus mixte / douce pour défendre une variété de paysages.
- Protéger et recomposer les grandes continuités écologiques des fonds de vallée et des rivières afin de les préserver de toute artificialisation. Protéger les ensembles paysagers remarquables dans les documents d'urbanisme.
- Maintien et préservation d'une activité agricole adaptée aux paysages des pentes pour quitter l'impression de déshérence lier à un enfrichement progressif. Développer des outils juridiques et financiers de regroupement foncier encourageant la reprise de l'activité agricole fourrage et la conquête des paysages par l'activité pastorale.
- > Favoriser la plurifonctionnalité des projets (un chemin d'accès agricole doit pouvoir être utilisé pour le débardage, pour les mobilités douces, un nouveau chemin d'accès pour une châtaigneraie).

ENJEUX LOCALISÉS

Ils permettent de tirer des exemple précis qui sont porteurs de sens pour comprendre ce vaste territoire. Il s'agit d'une liste non exhaustive qui s'est précisée lors de la résidence cartographique et des ateliers participatifs.

- Préserver les paysages ouverts de fauche et de pâture sur les pentes et sur la montagne, menacés par les phénomènes de changements d'usage et d'enfrichement, notamment aux abords des villages (protection au feu, ouverture des vues et de la lumière) et des sites remarquables. Questionner le développement éolien notamment à mettant en perspective la charte du PNR qui a classé les crêtes comme site majeure de «sensibilité paysagère».

 Affirmer et protéger la vocation agricole dominante des fonds de vallées.
- Lier châtaigneraies ou activités agricoles en général aux activités touristiques (sans faire une vallée "musée")
- Maîtriser les conflits d'usage et d'intérêt développés dans certaines forêts privées (ex : projet de grandes réserves de chasse avec accès 4x4, coupe rases ...)
- Accompagner des moyens et outils de production d'énergie hydraulique adaptés aux rivières ardéchoises qui permettraient leur mise en valeur par leur utilisation.
- Développer l'ensemble des maillons de la chaine autour de la forêt pour accompagner une sylviculture douce locale (forestiers, gestionnaires, bûcherons, débardeurs, scieurs...).



C) LES SITES PILOTES ET LEURS DÉFIS

> PRÉSENTATION DES SITES PILOTES

- 1- Mezilhac, col et village Entrée de territoire, centre-bourg, paysages agricoles
- 2- Antraigues-sur-Volanne Accès à la rivière et patrimoine industriel
- 3- Laviolle Un bourg isolé, un bistrot de pays, un pont ouvragé
- 4- Genestelle : aménagement de terrasses en centre-bourg en espace public
- 5 Saint Julien du Serre : habiter dans la pente, mieux encadrer l'urbanisation
- 6 Vals les Bains : porte d'entrée, rivière, urbanisation proche Aubenas, patrimoine, canaux

> scénarios et orientations projectuelles

> 1 - MEZILHAC

Défi 1 : Redynamiser le centre-bourg par le prisme de la mise en valeur du paysage de crête.

Défi 2 : Accueillir une dynamique agricole et sylvicole pérenne qui permette de maintenir une diversité de milieux cultivés et maintenir des paysages ouverts.

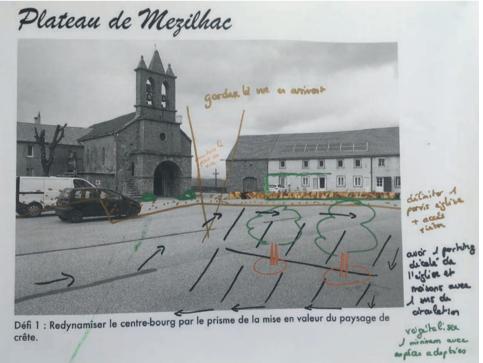
> Synthèse de l'Atelier cartes postales du futur

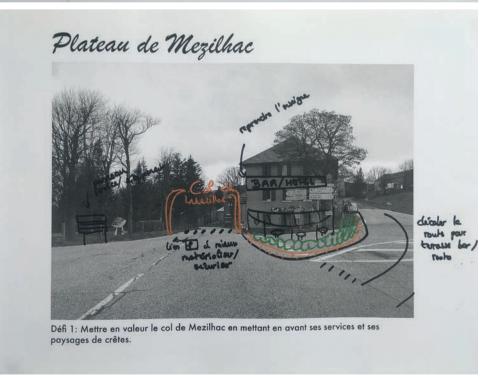
Espaces des cols et plateaux : potentiels lieux d'accueil d'artisans, artistes, agriculteurs / redonner vie au village avec des espaces publics modulables été/hiver, programmation culturelle, étape sur la route des cols. La saisonnalité est un point essentiel pour penser le devenir de ces espaces. Question récurrente de la végétalisation et des surfaces imperméables dans les centres bourgs soumis au déneigement. Place de la voiture dans ces espaces «tout enrobés». Aménager des «seuils», et limites.

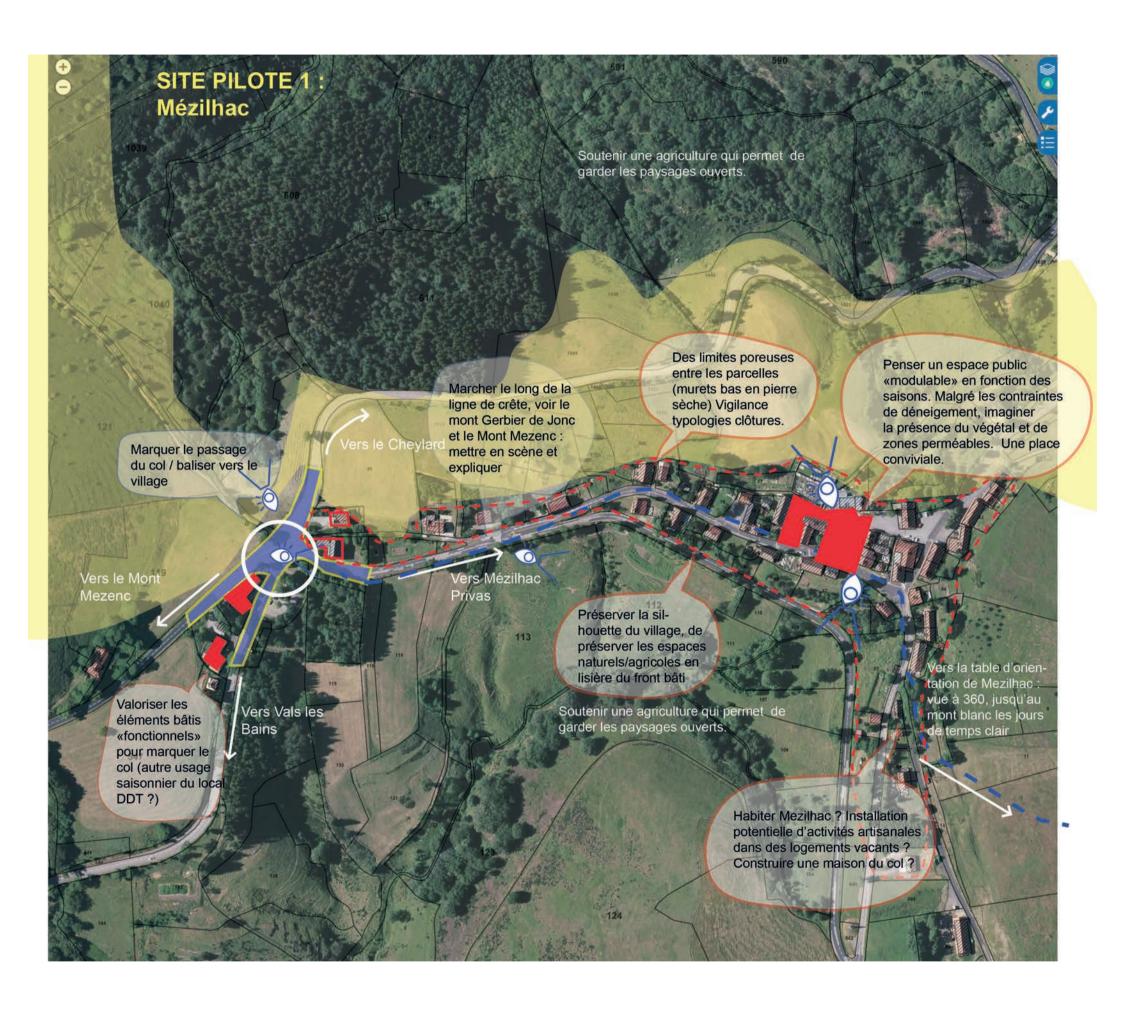
Aujourd'hui, les deux thématiques présentes à Mezilhac sont «produire» et «découvrir» ... comment amener «l'habiter» comme lien entre les deux?



Cartes postales du futur réalisées avec les élus lors des journées d'atelier ; premières orientations spatialisées et pistes de réflexion pour les fiches actions.







> 2 - ANTRAIGUES SUR VOLANE

Défi : Comment valoriser la diversité des liens à l'eau par une mise en scène dans différents cas de figure ?

> Synthèse de l'Atelier cartes postales du futur

Accès facilités aux sites naturels tout en tenant compte des expériences du passé (inondations, etc). Faire simple et peu coûteux. Permettre des arrêts et pauses accueillantes avec des points de vue sans basculer dans des sur-aménagements. Foncier remarquable vacant : réinvestir des lieux de fonds de vallées pour des usages citoyens et de découverte des paysages et de la diversité faune-flore. Projet moulinage du Pont de l'Huile.

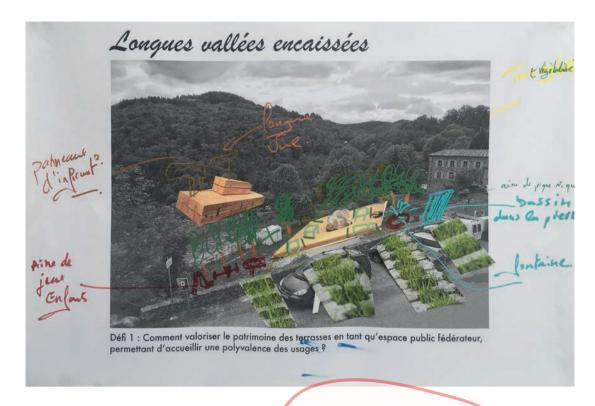






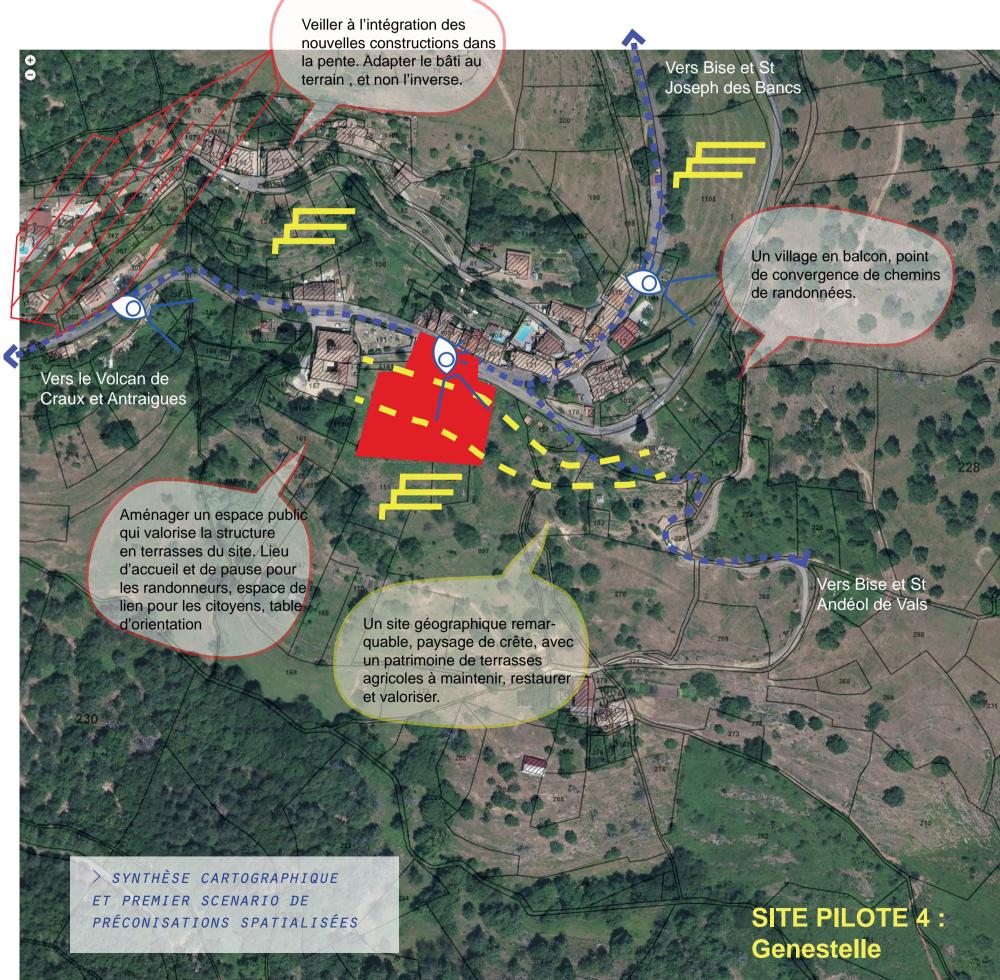
>4-GENESTELLE

Défi : Comment valoriser le patrimoine des terrasses en tant qu'espace public pour la commune ?



> SYNTHÈSE DE L'ATELIER CARTES POSTALES DU FUTUR

Possibilité de transformer les anciennes terrasses agricoles en espaces-publics pour les habitants et touristes. Ces lieux permettent «d'étager» les fonctions en se servant des soutènements existants : points de vues accessibles, sur les espaces les plus hauts, lieux plus intimes sur les espaces en contrebas.



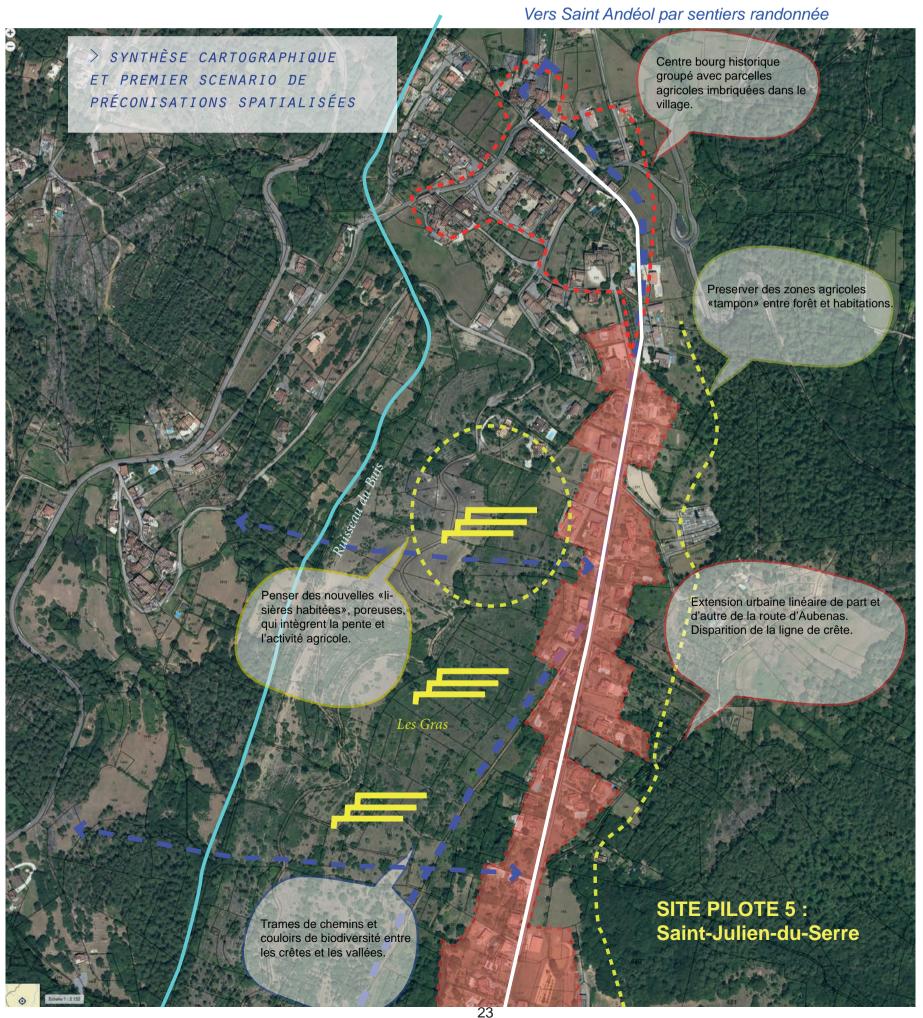
> 5 - SAINT-JULIEN-DU-SERRE

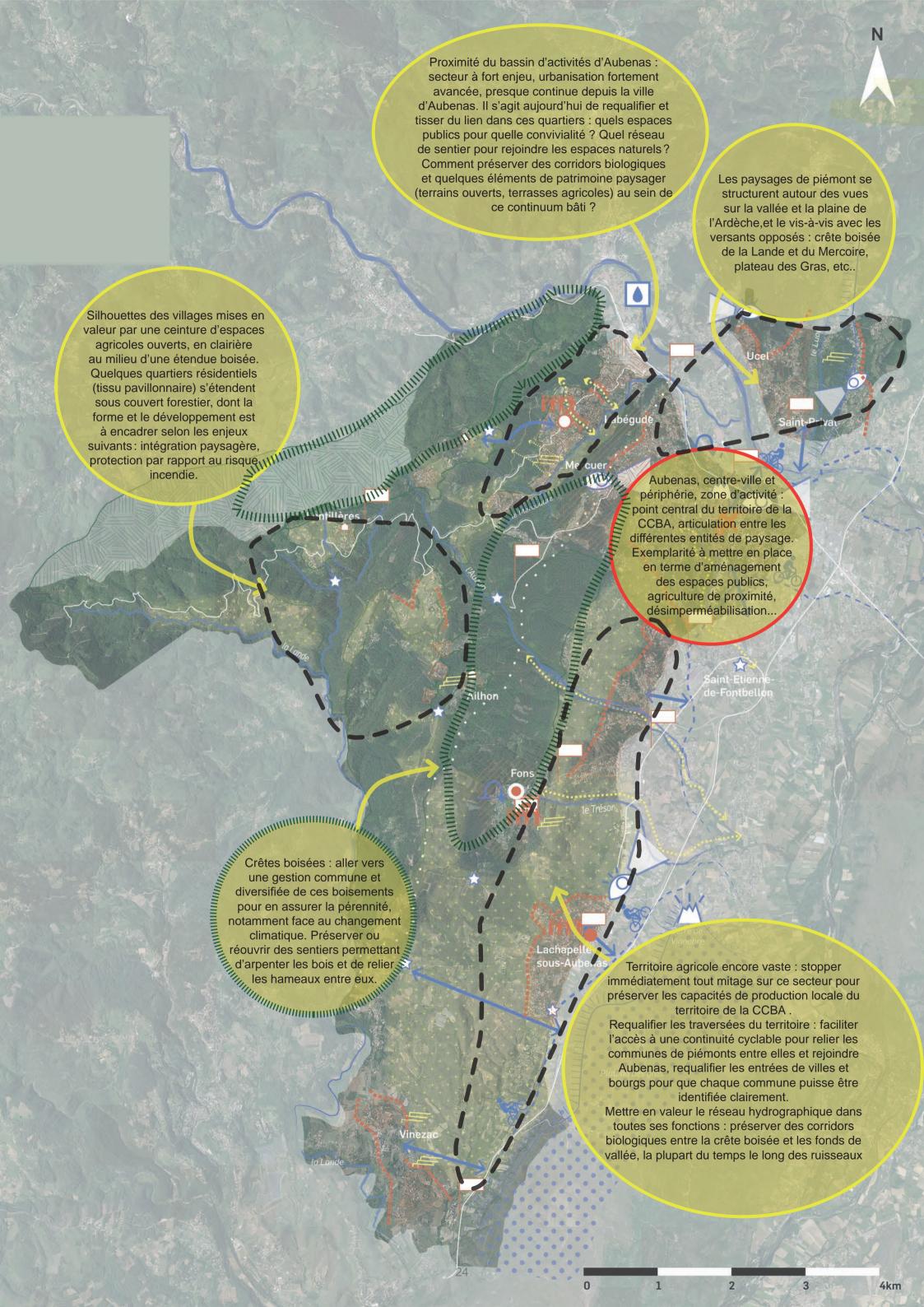
Défi : Penser l'intégration de l'urbanisme (habitat, accès) dans les pentes.



> Synthèse de l'Atelier cartes POSTALES DU FUTUR

Apporter du soin et une réflexion globale aux développements de villages afin de composer un paysage "harmonieux" et des silhouettes de villages intégrées. Mélanger les usages : habiter, produire, découvrir.





2 SUD-OUEST DE LA CCBA

VALLÉES DE LA LANDE ET DU MERCOIRE - PIÉMONT ORIENTAL

A) SYNTHÈSE ET RÉCIT DE TERRITOIRE

LES BASES DE LA CHARPENTE PAYSAGÈRE / CARTE DE SYNTHÈSE DES ENJEUX

Les vallées de la Lande et du Mercoire et le Piémont oriental sont deux entités paysagères ayant à la fois des points communs avec la partie Nord de la CCBA et la plaine sud du bassin d'Aubenas. L'entité marque une transition entre ces géographies contrastées: ses caractéristiques géographiques et géologiques l'attachent à la partie Nord de la CCBA mais sa proximité avec le bassin de vie d'Aubenas la différencie dans la manière qu'on a d'habiter cette partie du territoire.

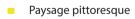
Pour cette première partie du SUD de la CCBA, l'enjeu principal pourrait être de recréer des liens entre habitants et paysages ; Il semble important de retrouver un lien aux forets et à l'eau pour créer un réseau fin de sentiers, chemins, routes avec des points d'arrêts, et mieux penser la place de la voiture dans ces paysages. Il s'agirait de trouver un équilibre entre développement de l'habitat dans la pente et en forêt pour désengorger la plaine fertile.

Lors de la Phase 1 - Diagnostic de cette Stratégie paysagère, nous avons pris le temps de détailler les premiers enjeux identifiés par entités. Ceux-ci étaient distribués entre trois thématiques. L'atelier «Carte en débat» de la phase 2, nous aura permis de confirmer, préciser ces enjeux et nous résumerons les apports de cet atelier de la manière suivante :

- PARCOURIR, DÉCOUVRIR OU RE-DÉCOUVRIR LES PAYSAGES ARDÉCHOIS: Questionner les modes de déplacement et parcours entre plaine et coteaux. Décider et mettre en scène des points d'arrêts qui ponctuent les parcours. S'appuyer sur la voie verte pour dessiner un maillage plus fin de circulations douces. Valoriser les cours d'eau pour marquer la descente vers l'Ardèche. Requalifier les entrées de ville et les giratoires.
- HABITER LES PAYSAGES EN ARDÈCHE: Questionner les formes et la densité de d'habitat en forêt notamment par la prise en compte du risque incendie. Retrouver des centre-bourg conviviaux et répondre au problème du stationnement.
- EXPLOITER, GÉRER ET PROTÉGER LES PAYSAGES RESSOURCES: Interroger les espaces agricole et sylvicole pour rendre compte de la multiplicité des motifs paysagers que cela engendre. Retrouver une forêt mixte qui prévient de l'arrivée d'une potentielle maladie et des essences résistantes au changement climatique. Engager une démarche conservatoire qui rende lisible les structures des terrasses et les différentes manière de les investir, cohérente avec les lieux (ex: oliveraies).

Sélection de photographies thématiques prises par les participants lors des deux Safari- bus (phase 1)



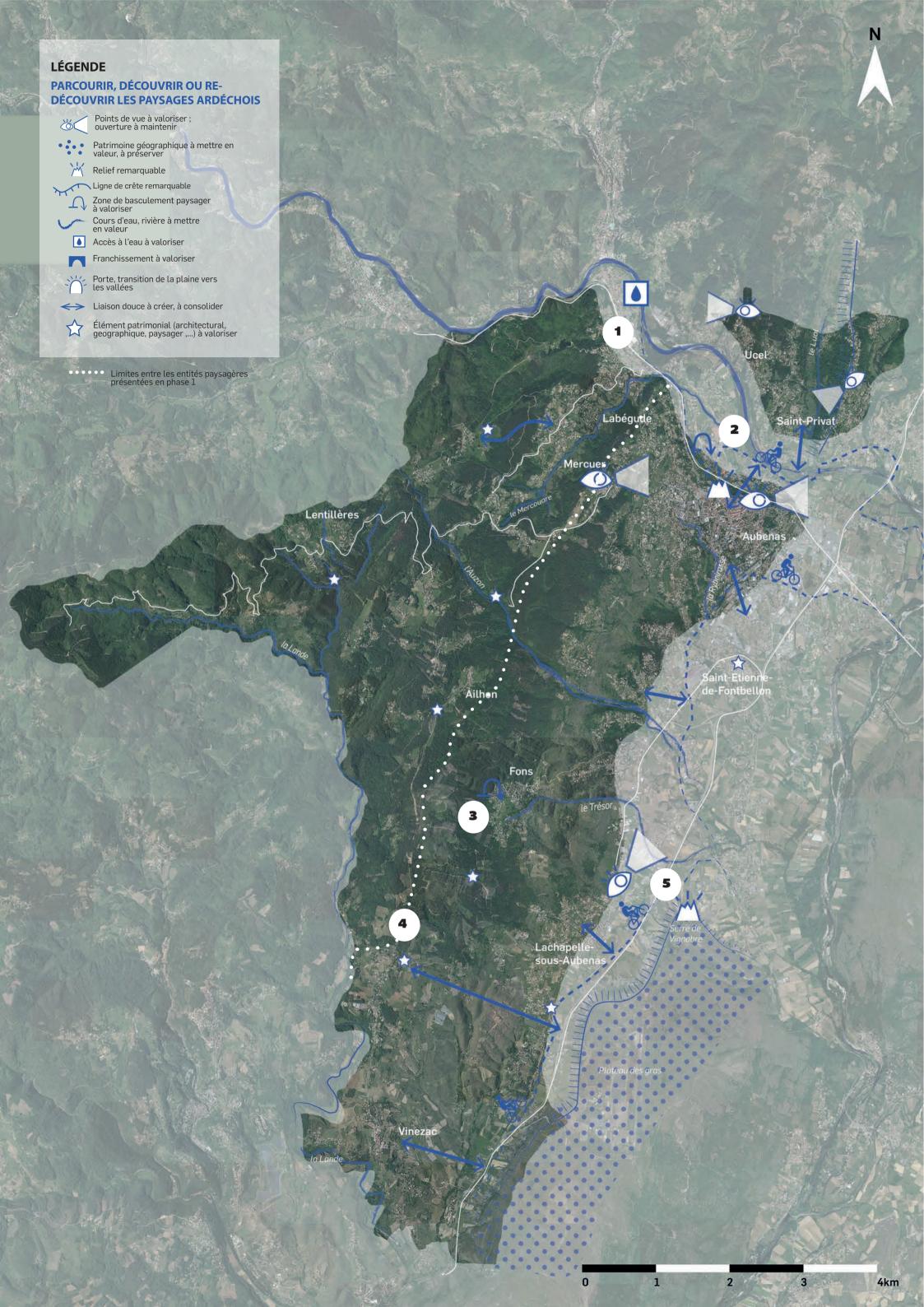




Paysage qui choque



Parcourir, redécouvrir les paysages



B) CARTOGRAPHIE THÉMATIQUE DES ENJEUX

ENJEUX GLOBAUX

> PARCOURIR, DÉCOUVRIR OU RE-DÉCOUVRIR LES PAYSAGES ARDÉCHOIS

- Préserver le réseau de sentiers existants permettant de parcourir l'entité paysagère et de relier les différents hameaux. Identifier et maintenir les continuités piétonnes cyclables, équestre de vallons et parcours remarquables, lors des extensions d'urbanisation, équipements et voiries ou privatisation sauvage.
- > S'appuyer sur les trames géographiques et hydrauliques pour imaginer de nouvelles manières de traverser le territoire depuis la plaine vers les sommets et inversement.
- Préserver ou ré-ouvrir les points de vue majeurs participant à la mise en scène d'un territoire atypique, valoriser les paysages de proue.

ENJEUX LOCALISÉS

table) en dehors des centres-bourgs.

Ils permettent de tirer des exemple précis qui sont porteurs de sens pour comprendre ce vaste territoire. Il s'agit d'une liste non exhaustive qui s'est précisée lors de la résidence cartographique et des ateliers participatifs.

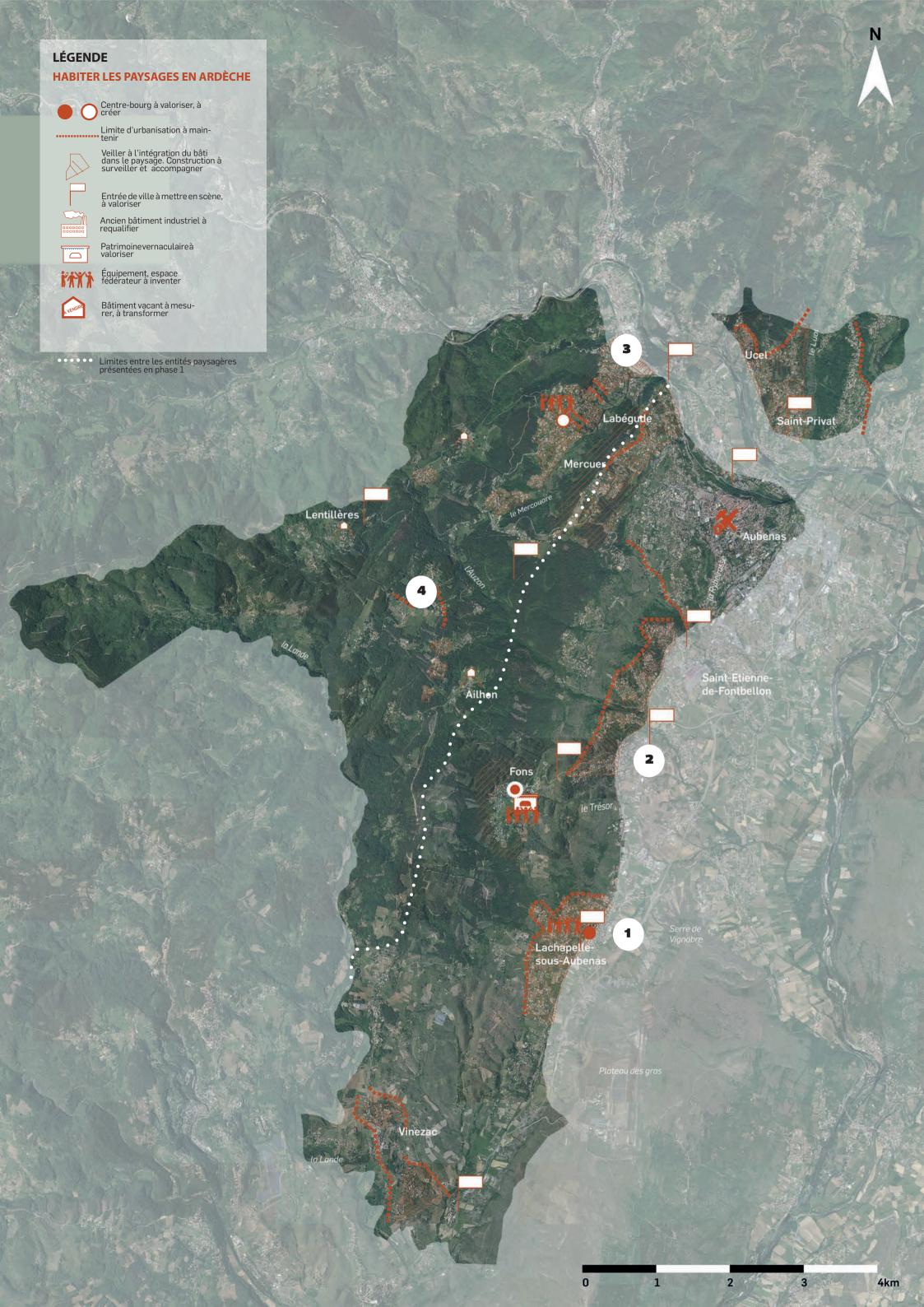
- Retisser le lien entre l'Ardèche et les villages qui y sont rattachés en affirmant la rivière comme une identité forte. Développer des connexions piétonnes entre villages et rivière, s'appuyant sur des lieux clefs (places, services, lieux fédérateurs...).

 Mettre en valeur le canal de BAZA à travers des cheminements piétons et une requalification des ruelles qui le longent. Affirmer les canaux comme une singularité et un patrimoine industriel précieux.

 Conforter les sites et patrimoines emblématiques (relief, crêtes, points de vue majeurs, lieux de basculement, sites géologiques, etc.) et révéler les sites mal connus d'intérêts paysagers et patrimoniaux tout en maîtrisant les impacts de la fréquentation.

 Favoriser un maillage de sentiers permettant de relier les coteaux avec les bois, et les différents bourgs et hameaux entre
- Valoriser la voie verte pour des usages touristiques et quotidiens en développant des connexions entre la voie verte et les centre-bourgs des villages (Lachapelle-sous-Aubenas, Saint Etienne de Fontbellon). Poursuivre la continuité de la voie sur tout le territoire de la CCBA.

eux. Pour faire vivre ces sentiers, aménagement de « petits espaces » publics relais (un arbre, un banc, une poubelle, une



ENJEUX GLOBAUX

> HABITER LES PAYSAGES EN ARDÈCHE

- Préserver les paysages ouverts de fauche et de pâture autour des villages, menacés par les phénomènes de changements d'usage, de spéculation foncière et d'enfrichement, en affirmant leur vocation agricole dans les documents d'urbanisme. Ceci afin de maintenir des vues ouvertes depuis le village sur le grand paysage, et de lutter contre le risque incendie.
- Déboiser les espaces forestiers ayant gagné les abords immédiats des villages et fermant les vues les plus intéressantes, notamment en secteurs de pentes.
- Éviter l'étalement résidentiel au contact des forêts, notamment en secteur de piémont : prendre en compte les impacts sur le paysage, le risque incendie, et l'accessibilité des forêts récréatives et/ou productives. Veiller à la cohérence architecturale et paysagère des nouveaux quartiers résidentiels (découpage parcellaire, formes architecturales, couleurs et matériaux des habitations, traitement des limites et clôtures).
- Accompagner la réflexion des communes sur la valorisation de leur centre-bourg : maintien d'équipements et services, réflexion globale sur les espaces publics. Réfléchir le lien entre lotissements excentrés et convivialité du centre-bourg et des espaces publics accessibles à tous.
- Définir dans les documents d'urbanisme des limites claires à l'urbanisation en secteur agricole, afin de limiter les phénomènes de rétention et spéculation foncière, et donner ainsi la priorité à des projets d'installation agricole.
- Indiquer les zones à construire disponibles dans le PLUI. Définir précisément l'implantation de l'habitat dans la pente ; encourager une logique de réhabilitation de logements vacants en définissant les règles précises afin de limiter l'étalement urbain et se saisir de ces sujets dans l'idée de favoriser une qualité architecturale du bâti.
- Inciter dans tous les projets de développements de l'habitat, équipement et voiries une stratégie végétale structurante et globale favorisant les déplacements doux, l'ombrage et réduisant les îlots de chaleurs. Accompagner le développement urbain dans une réflexion globale et cohérente avec la silhouette des villages pittoresques et hameaux qui présente un réelle qualité paysagère.

ENJEUX LOCALISÉS

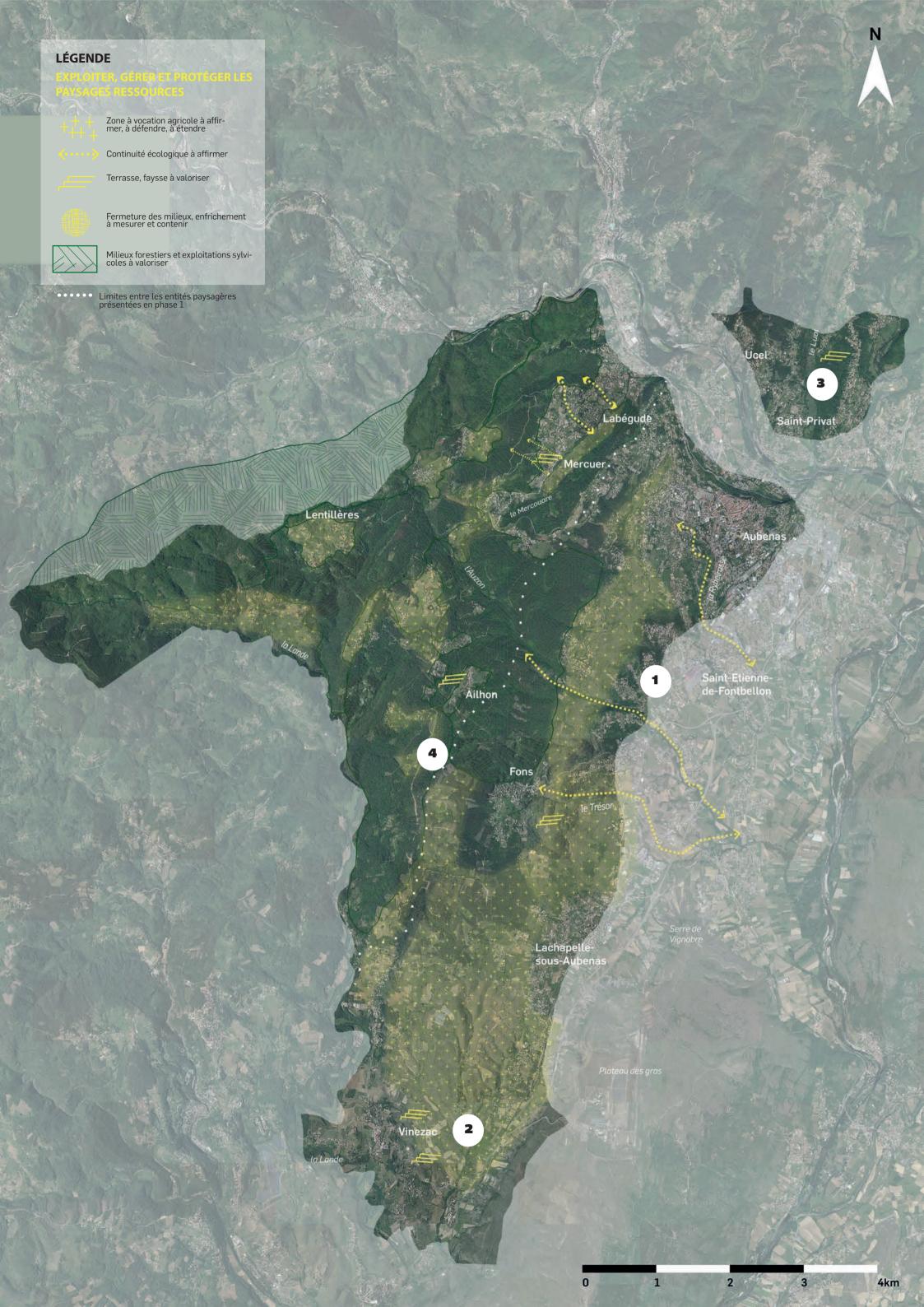
Ils permettent de tirer des exemple précis qui sont porteurs de sens pour comprendre ce vaste territoire. Il s'agit d'une liste non exhaustive qui s'est précisée lors de la résidence cartographique et des ateliers participatifs.

- Toutes les communes souhaitent, dans chaque village, une placette de qualité, conviviale, ombragée, ... Pour la commune de Saint-Etienne-de-Fontbellon, difficile de trouver cet espace : placette existante en confrontation avec le besoin de stationnement. Idem pour la placette du centre village de Lachapelle-sous-Aubenas, avec l'accès voiture des habitants de la place et le besoin de stationnement.

 Retrouver sur les places de villages des usages conviviaux et fédérateurs dédiés aux piétons reconsidérant les espaces
- Limiter et requalifier l'urbanisation le long de la D104 en prenant en compte l'intégration paysagère du bâti, la place de la végétation, et des mobilités douces en connexion avec les centres-bourgs et la voie verte.

de stationnements centraux sur l'ensemble du village.

- Insuffler une redynamisation du village de Labégude à travers plusieurs axes : la réappropriation du piéton dans le centre-bourg et le long de la route nationale, le redimensionnement de cet axe central ainsi que des trottoirs, retrouver des usages conviviaux et fédérateurs dédiés aux piétons sur la «place des écoles», ré-investir les locaux industriels vacants (ex : ancienne carrosserie), retrouver des connexions piétonnes entre le centre-bourg et l'Ardèche.
- Mieux intégrer l'habitat dans les espaces naturels et forestiers : encourager les interfaces public/privé à partir des ressources locales, haies plantées, murets en pierres, clôtures naturelles. (idem pour les clôtures mitoyennes). Limiter le développement de l'urbanisation dans les boisements existants afin de limiter les risques d'incendies.



ENJEUX GLOBAUX

> EXPLOITER, GÉRER ET PROTÉGER LES PAYSAGES RESSOURCES

- Préserver l'activité agricole existante aux abords des villages (fauche, pâture, maraîchage) et faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs sur ces terrains, au vu des services multiples que rendent ces espaces ouverts. Identifier et preserver des entités agricoles viables.
- Maîtriser le paysage forestier à travers l'accompagnement d'une gestion durable de forêt mixte, anticipant le réchauffement climatique et le risque incendie.
- Encourager la gestion forestière par un outil de mutualisation intercommunal?
- Affirmer et protéger la vocation agricole dominante des piémonts : pour une agriculture en lien avec les polarités qu'elle entoure, garante d'une trame verte qu'elle renforce et des paysages qu'elle façonne
- Réhabiliter les sites de terrasses remarquables, marqueurs forts du paysage ardéchois : favoriser leur valorisation agricole et /ou touristique, récréative et culturelle et préserver les éléments de patrimoine vernaculaire
- Mettre en place une politique d'acquisition foncière des espaces stratégiques dans le but de maintenir les activités entretenant le paysage (périmètres issus des diagnostics fonciers et agricoles des SCoT de l'Ardèche Méridionale et du Centre Ardèche).

ENJEUX LOCALISÉS

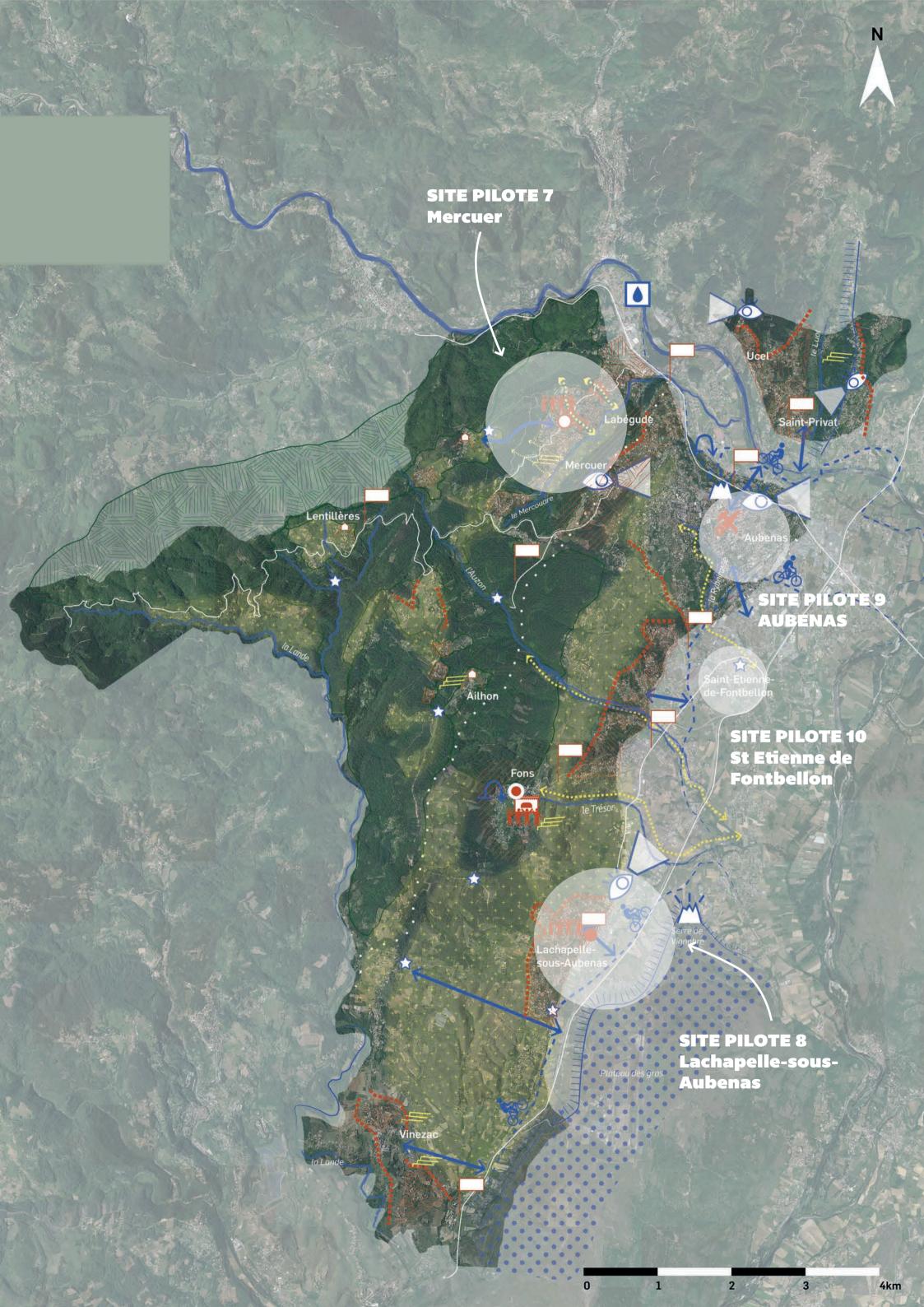
Ils permettent de tirer des exemple précis qui sont porteurs de sens pour comprendre ce vaste territoire. Il s'agit d'une liste non exhaustive qui s'est précisée lors de la résidence cartographique et des ateliers participatifs.

Protéger et recomposer les grandes continuités écologiques entre les crêtes et les fonds de vallées, composantes à part entière des paysages de piémonts. S'appuyer sur cette trame verte pour créer des coupures d'urbanisation dans le continuum bâti s'étalant depuis Aubenas le long de la D104 en direction d'Alès.

Accompagner les pratiques agricoles viticoles et arboricoles vers des démarches soucieuse des sols, des hommes et du vivant. Définir des zones de lisières entre les champs et l'habitat afin de limiter les conflits d'usages.

Mise en valeur/préservation du lieu « le bois vert ». Problématique de la mono-spécificité des forêts si maladie.

Préserver et valoriser les ancienne variétés cultivées (ex : anciennes oliveraies). Favoriser des partenariats vertueux sur le territoire entre enseignement, recherche, financeurs, oleiculteurs, lieux de vente et de transformation.



C) LES SITES PILOTES ET LEURS DÉFIS

> PRÉSENTATION DES SITES PILOTES

- **7- Mercuer:** centre bourg
- 8- Lachapelle-sous Aubenas : connexion voie verte, centre bourg, extension urbaine / entrée de ville sud
- **9- Aubenas centre** : Le rond-point de la gare/entrée de ville, la remontée du rond-point d'Aubenas (entrée de ville) jusqu'au garage Citroën, les jardins du Dôme/salle de la Grenette et le panorama, l'ancien couvent en ruine, la voie romaine au quartier les oliviers, le chemin des ânes.
- **10- Saint Etienne de Fontbellon :** d'un côté l'attraction et le développement du pôle urbain et de l'autre côté ses plaines agricoles et ses espaces boisés : comment développer l'un sans nuire à l'autre ? (gérer la diffusion, la densification,...) et ne pas éloigner trop les habitants du centre.

> SCÉNARIOS ET ORIENTATIONS PROJECTUELLES

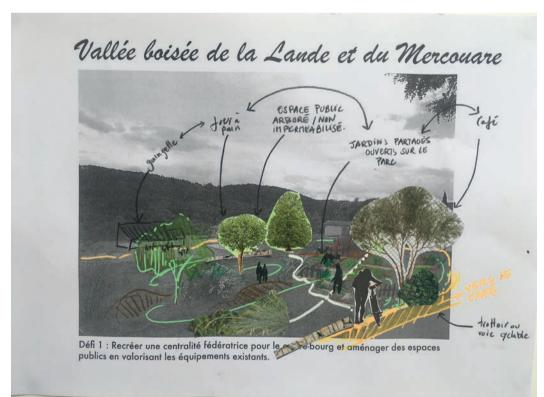
> 7 - MERCUER

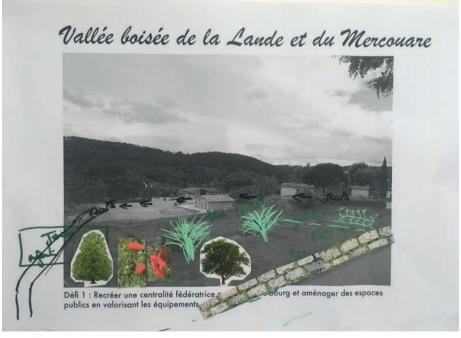
Défi 1 : quels espaces publics et quels liens entre les équipements existants ?

Défi 2 : Extension de bourg poreuse harmonieuse entre forêt et pâturages. Trame / continuités écologiques.

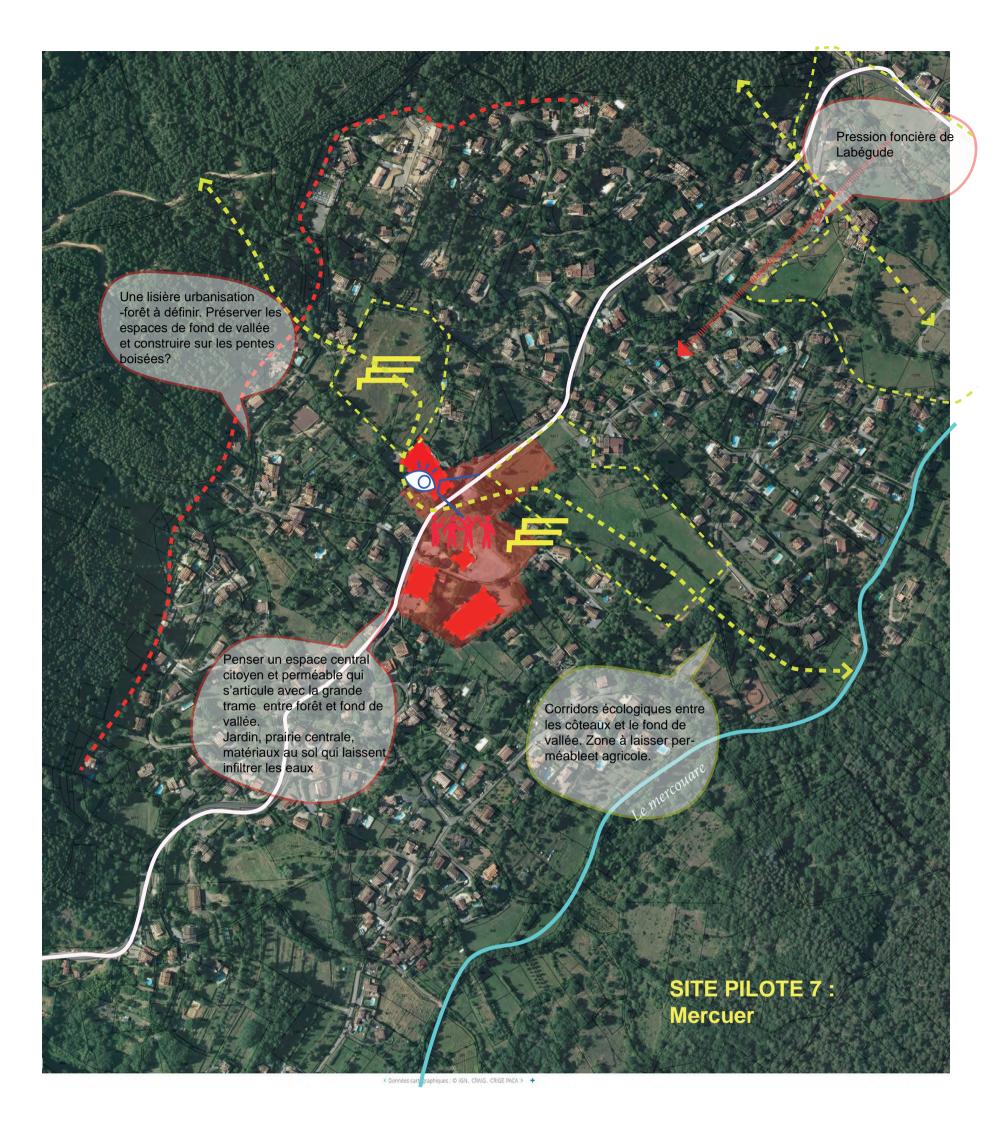
> Synthèse de l'Atelier cartes postales du futur

L'espace public central de Mercuer pose la question plus large des centres-bourgs de l'entité Lande et Mercouare. Face à des développements résidentiels importants, certains fonciers agricoles communaux peuvent être une opportunité de conserver des espaces ouverts et perméables en cœur de village. Le fait de garder des codes d'aménagements ruraux et des sols drainant permet d'affirmer le caractère de ces villages proches d'Aubenas et qu'ils restent attrayants. Des potagers ou jardins peuvent être une centralité de village : rien n'oblige à créer un espace imperméable comme place centrale!





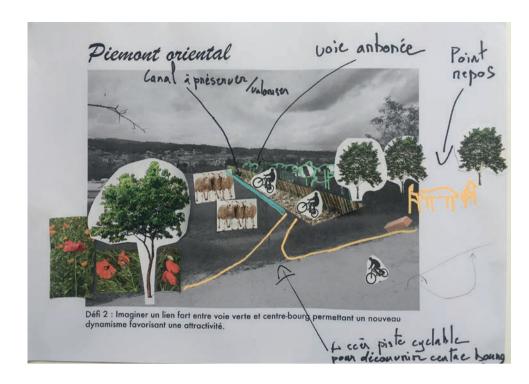
Cartes postales du futures réalisées avec les élus lors des journées d'atelier;
 premières orientations spatialisées et pistes de réflexion pour les fiches actions.

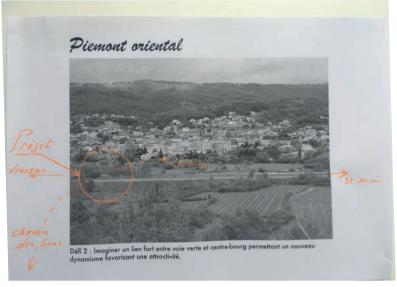


> SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE ET PREMIER SCENARIO DE PRÉCONISATIONS SPATIALISÉES

>8 - LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

Défi 1: Imaginer un lien fort entre la voie verte et le centre-bourg permettant un nouveau dynamisme





> Synthèse de l'Atelier cartes postales du futur

Une articulation à inventer entre les équipements (voie verte, parkings), les sites culturels et naturels (rivières, curiosités locales), et les services et commerces des centres-bourgs (zones de pique-nique, place de village). lci à Lachapelle, un lieu potentiel est identifié pour aménager une zone de stationnement, et zone d'accueil pour des départs sur la voie verte.

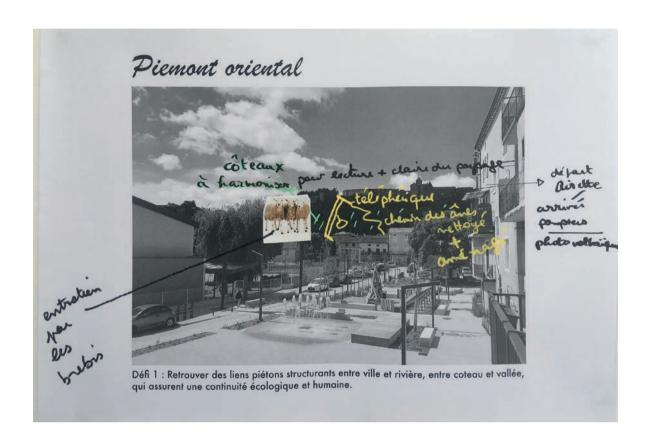


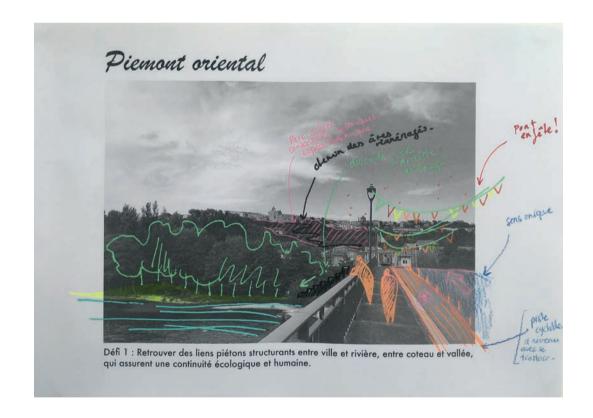
> 9 - AUBENAS (CENTRE)

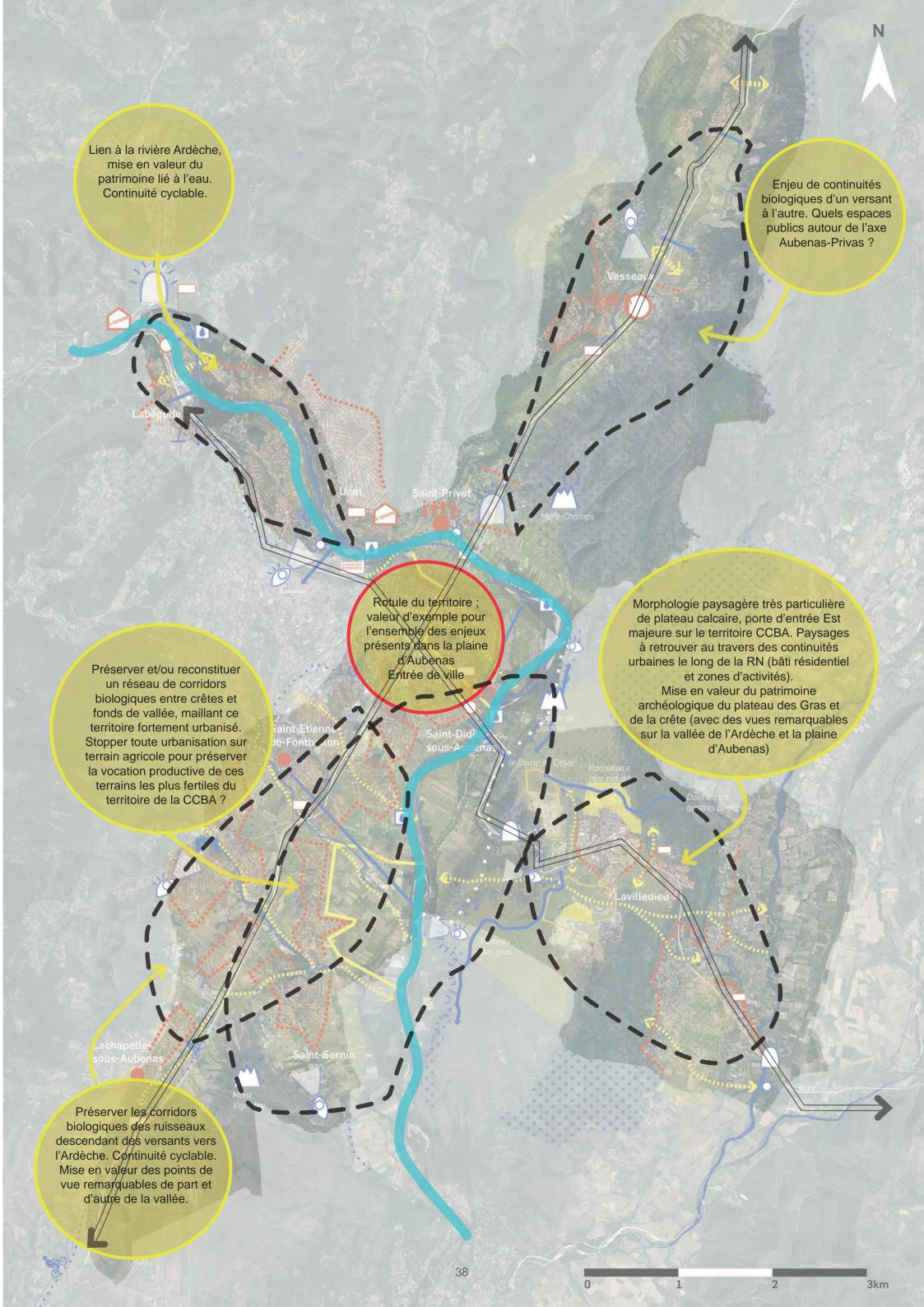
Défi 1 : Retrouver des liens piétons structurants entre ville et rivières / entre coteaux et vallée, qui assurent une continuité écologique et humaine.

> SYNTHÈSE DE L'ATELIER CARTES POSTALES DU FUTUR

Liaisons entre le haut et le bas : des coteaux à la rivière. Se servir de connections piétonnes comme levier d'aménagement. La gestion des espaces verts : place de l'animal en ville (eco-pâturage)







3 SUD-EST DE LA CCBA

PLAINE D'AUBENAS - PLATEAU CALCAIRE DES GRAS

A) SYNTHÈSE ET RÉCIT DE TERRITOIRE

LES BASES DE LA CHARPENTE PAYSAGÈRE / CARTE DE SYNTHÈSE DES ENJEUX

Cette seconde partie SUD de la CCBA est composée des deux entités suivantes : la plaine d'Aubenas et le Plateau calcaire des Gras . Il s'agit de la principale porte d'entrée sur le territoire de la CCBA avec un bassin de vie où se concentre la majeure partie des services et emplois du territoire. Sur cette partie du territoire s'oppose différentes dynamiques : l'urbanisation, les espaces naturels et l'exploitation des terres agricoles fertiles dans la plaine, lit majeur de l'Ardèche. Cette rivière est l'armature de l'ensemble du territoire ; c'est le principal support de la charpente paysagère de la CCBA accompagné de son maillage de cours d'eau. Elle fait le lien avec l'ensemble des secteurs présentés précédemment et est à l'origine du relief de ce territoire, de ses caractéristiques géomorphologiques.

Lors de la Phase 1 - Diagnostic de cette Stratégie paysagère, nous avons pris le temps de détailler les premiers enjeux identifiés par entités. Ceux-ci étaient distribués entre trois thématiques. L'atelier «Carte en débat» de la phase 2, nous aura permis de confirmer, préciser ces enjeux et nous résumerons les apports de cet atelier de la manière suivante :

- PARCOURIR, DÉCOUVRIR OU RE-DÉCOUVRIR LES PAYSAGES ARDÉCHOIS: Faire apparaître les trames végétales et hydrauliques qui accompagnent les parcours. Montrer la "mise en scène" de ces parcours et leurs continuités. Scénariser les entrées de ville et limiter la multiplication de panneaux publicitaires. Marquer les circulations qui permettent de faire le lien entre les espaces publics et les services proches.
- HABITER LES PAYSAGES EN ARDÈCHE: Valoriser les centres-bourgs et éviter la banalisation des villages. Des centres-bourg en particulier (Vesseaux, Saint Didier sous Aubenas..) ont été identifiés comme lieux pouvant servir de sites pilotes à l'étude. Penser une nouvelle manière d'habiter la plaine. Remettre en question le modèle des zone d'activités et leur imperméabilisation systématique.
- **EXPLOITER, GÉRER ET PROTÉGER LES PAYSAGES RESSOURCES :** Changer de regard sur les espaces agricoles (non pas une ressource foncière mais des terres à préserver de l'urbanisation). Prendre en compte les espaces agricoles morcelés comme un réseau de respirations en milieu urbain ; de la même manière que l'on pense les espaces naturels comme des corridors écologiques liés les uns aux autres par nature.

Sélection de photographies thématiques prises par les participants lors des deux Safari- bus (phase 1)





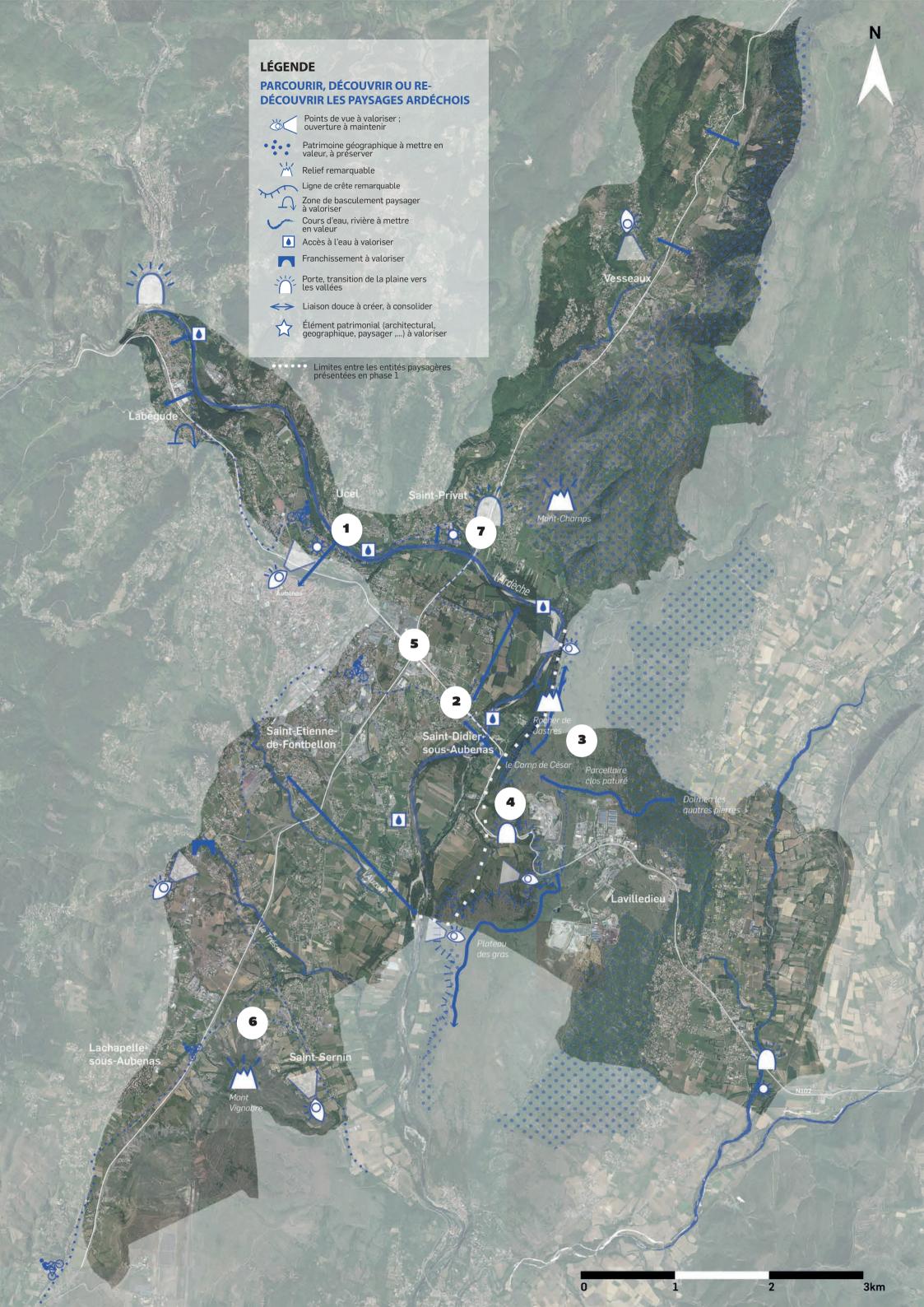


Les évolutions du paysage



Les évolutions du paysage





B) CARTOGRAPHIE THÉMATIQUE DES ENJEUX

ENJEUX GLOBAUX

> PARCOURIR, DÉCOUVRIR OU RE-DÉCOUVRIR LES PAYSAGES ARDÉCHOIS

- Préserver, ré-ouvrir et aménager des points de vue majeurs participant à la découverte de ces paysages atypiques (plateau calcaire) et la vue surplombant la plaine d'Aubenas et la vallée de l'Ardèche (mise en scène du territoire de la CCBA depuis cette entrée Est).
- Au vu de l'urbanisation très étendue dans la plaine, répondre à la demande sociale de développement de mobilités douces : valoriser et requalifier les liaisons douces inter-quartiers, entre quartiers et lieux emblématiques, entre communes
 - proposer la liaison avec les espaces naturels par différents types de mobilités (piétons, cycle)
 - penser le développement des voies vertes pour le quotidien des habitants (et pas uniquement pour le tourisme)
- Mettre en scène les différentes arrivées sur le territoire : marquer des portes, des franchissements, créer des repères.

ENJEUX LOCALISÉS

Ils permettent de tirer des exemple précis qui sont porteurs de sens pour comprendre ce vaste territoire. Il s'agit d'une liste non exhaustive qui s'est précisée lors de la résidence cartographique et des ateliers participatifs.

Les paysages au fil de l'eau : structurer des projets d'itinérance autour et à partir de la ressource eau valorisant le patrimoine hydraulique, proposer des accès à l'Ardèche pour des usages récréatifs. Sous le pont : projet de la commune d'Aubenas de reconstituer l'île telle qu'elle devait être autrefois...

Plusieurs défis sont recensés : Bourgs pour St Didier et Vesseaux – Requalification ancienne RD 104 – Comment retrouver un lien à la rivière Ardèche (plages aménagées, voies vertes...) ?

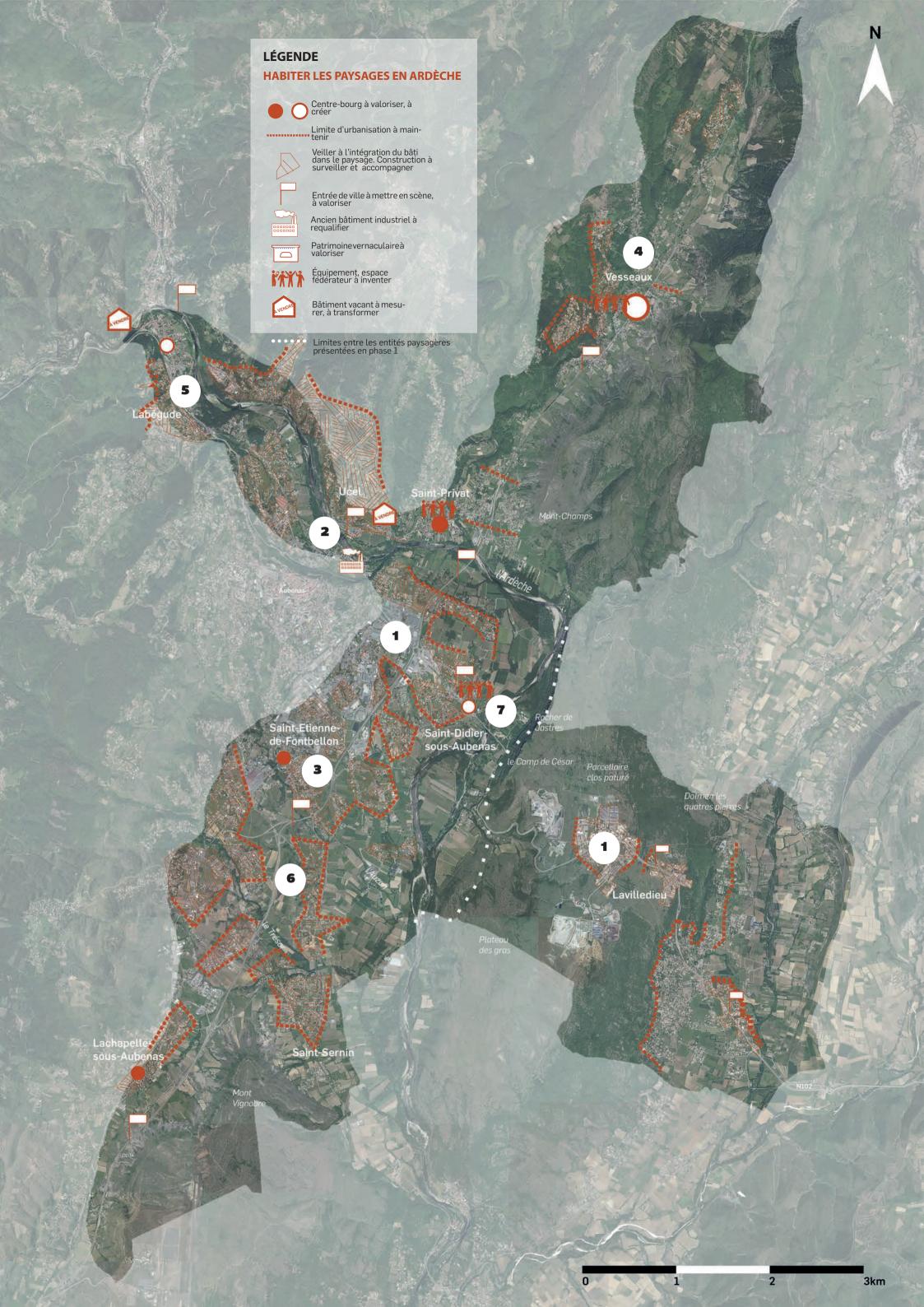
Conforter les sites et patrimoines emblématiques (site archéologique de l'Oppidum de Jastres, le Camp de César) et révéler les sites mal connus d'intérêts paysagers et patrimoniaux tout en maîtrisant les impacts de la fréquentation.

Qualifier les espaces délaissés à fort potentiel paysager : seuils, cols, routes balcons et patrimoine d'art qui caractérisent l'ensemble des routes ardéchoises, notamment depuis la N102.

Faire appliquer le réglement sur la publicité et transformer les voies en « boulevards».

6 Se réapproprier la route d'Alès : replanter, lui redonner du sens et une fonction de route «apaisée» (possible connection voie verte?)

S'appuyer sur les canaux pour les continuités douces. St Privat, l'eau comme levier pour aménager le centre-bourg.



ENJEUX GLOBAUX

> HABITER LES PAYSAGES EN ARDÈCHE

- Restructurer les zones d'activités afin de répondre aux enjeux de développement durable : désimperméabilisation des sols, réduction du phénomène d'îlot de chaleur, création d'espaces qualitatifs au service des usagers, intégration de la biodiversité végétale et animale au cœur des aménagements urbains.
- Intégrer cette plus-value paysagère et environnementale dès la conception des futures zones urbanisées.
- Affirmer des limites claires à l'urbanisation et une politique économe en foncier dans les documents d'urbanisme, afin d'éviter les phénomènes de spéculation et rétention foncière.
- Affirmer des limites claires à l'urbanisation et une politique économe en foncier dans les documents d'urbanisme, afin d'éviter les phénomènes de mitage et d'étalement résidentiels.

ENJEUX LOCALISÉS

Ils permettent de tirer des exemple précis qui sont porteurs de sens pour comprendre ce vaste territoire. Il s'agit d'une liste non exhaustive qui s'est précisée lors de la résidence cartographique et des ateliers participatifs.

Requalifier les paysages de la déviation pour restaurer les portes d'entrées qui permettent de découvrir la CCBA. Réfléchir au traitement paysager des zones d'activités et entrées de ville de toutes les communes de la plaine. Sur Lavilledieu, densification à encadrer et conserver des zones ouvertes. Réinvestir les friches urbaines pour restructurer et/ou aérer les tissus bâtis anciens et denses. Valoriser la place du centre-bourg de St Etienne de Fontbellon, en favorisant une activité commerciale et des modes de déplacement doux. Trouver l'équilibre entre stationnements nécessaires aux commerces et qualités d'aménagement de la place. Éviter la banalisation des paysages du bourg en questionnant la qualité architecturale des bâtiments ainsi que des clôtures. Pour Vesseaux, veiller à la structure du centre-bourg en limitant l'urbanisation linéaire au profit du maintien de corridors écologiques. Mettre en valeur le lien entre l'Ardèche et Labégude par une réhabilitation des berges et une réorientation du bâti 5 ou du moins des cheminements pour qu'ils ne «tournent plus le dos» à la rivière et qu'elle devienne un espace traversé et de loisir. Montrer les potentialités en matière de déplacements pour faire lien entre Vals-les-Bains et Aubenas. Zones d'accueil des gens du voyage à intégrer de manière visuelle Requalifier le centre-bourg de Didier-sous-Aubenas autour du quartier Pré-Lafont en s'interrogeant sur la place 7 occupée par le stationnement.



ENJEUX GLOBAUX

> EXPLOITER, GÉRER ET PROTÉGER LES PAYSAGES RESSOURCES

- Affirmer et protéger la vocation agricole dominante des secteurs de plaines et fonds de vallées : pour une agriculture en lien avec les polarités qu'elle entoure, garante d'une trame verte qu'elle renforce et des paysages qu'elle façonne.
- Mettre en place une politique d'acquisition foncière des espaces stratégiques dans le but de maintenir les activités entretenant le paysage (Périmètres issus des diagnostics fonciers et agricoles des SCoT de l'Ardèche Méridionale et du Centre Ardèche).
- Préserver les paysages ouverts de fauche et de pâture sur les pentes et sur le plateau, menacés par les phénomènes de changements d'usage, de spéculation foncière et d'enfrichement.

ENJEUX LOCALISÉS

Ils permettent de tirer des exemple précis qui sont porteurs de sens pour comprendre ce vaste territoire. Il s'agit d'une liste non exhaustive qui s'est précisée lors de la résidence cartographique et des ateliers participatifs.

Protéger et recomposer les grandes continuités écologiques, composante à part entière des paysages de plaines, fonds de vallée et de rivières afin de les préserver de toute artificialisation. Préserver et restaurer les continuités entre la rivière et les crêtes environnantes.

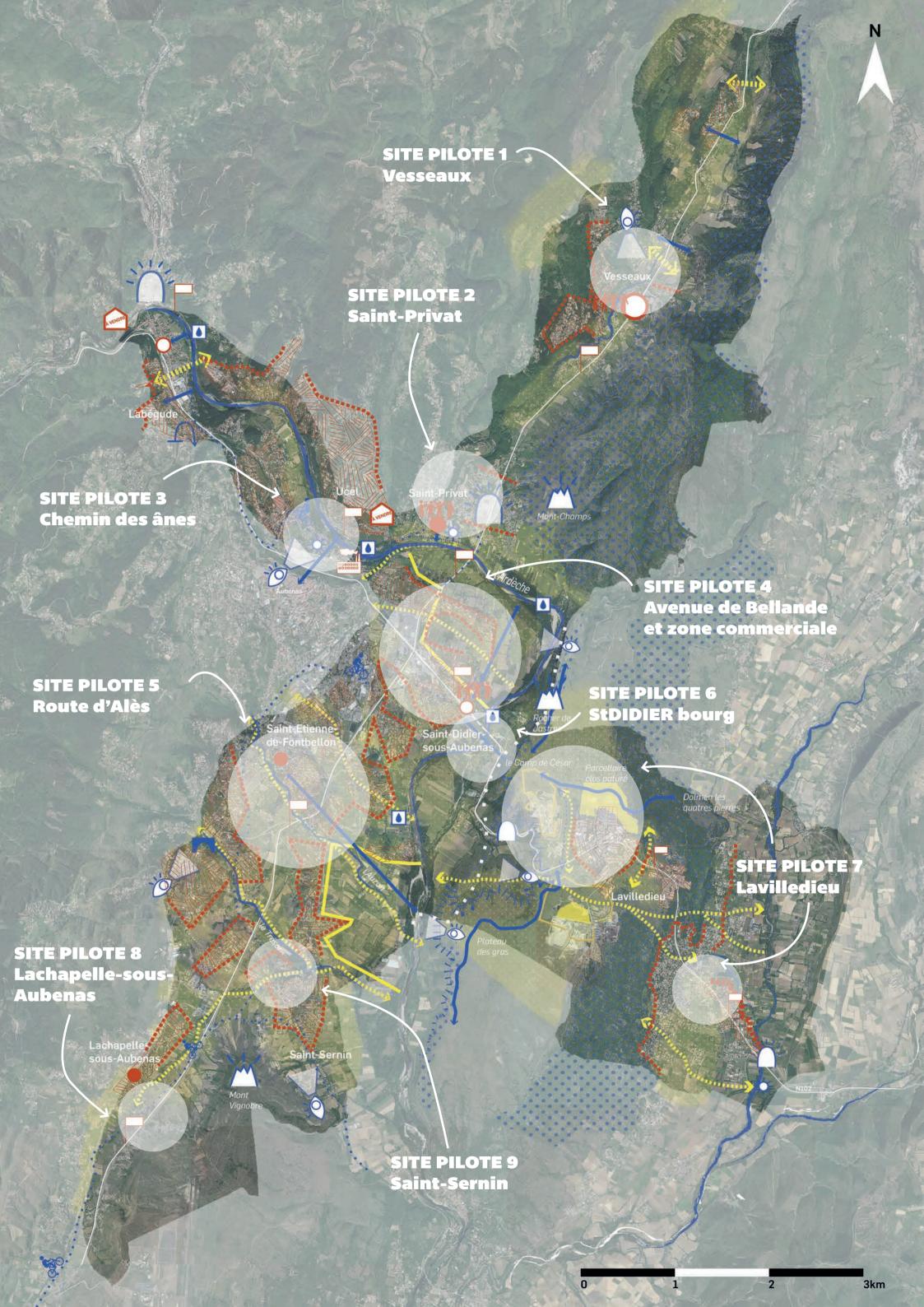
Restaurer le lit de la rivière Ardèche.

Favoriser le maintien d'une agriculture diversifiée (vignes, arboriculture, maraîchage, céréales) et de proximité aux portes du bourg, notamment dans le secteur de l'Auzon. Débat sur les arbres fruitiers dans les aménagements publics.

Réfléchir à l'insertion paysagère des unités de production d'énergies renouvelables (photovoltaïque) dans les paysages du plateau des Gras. Lavilledieu : extension de la zone pour le photovoltaïque puis extension pour l'activité / Cumuler toiture et photovoltaïque

À Saint Didier sous Aubenas maintenir une activité maraîchère autour du bourg pour sa mise en valeur et maintenir des espaces de cultures de proximité. Interroger la présence du photovoltaïque au sol dans ces environs.

Au Nord de Saint Sernin, préserver le secteur de production.



C) LES SITES PILOTES ET LEURS DÉFIS

> PRÉSENTATION DES SITES PILOTES

11- AUBENAS ZA de Ponçon : Aménager l'avenue de Bellande, aire de covoiturage, question de la trame végétale, du désaménagement, désimperméabilisation des sols.

12 - Lavilledieu : espaces publics et traversée de bourg

13 - Zone Artisanale du plateau des Gras : Extension et intégration

14 - Vesseaux : centre bourg

15 - Saint Didier sous Aubenas : zones agricoles, nouveau centre bourg

16 - AUBENAS chemin des ânes : aller du centre-ville à la rivière

17 - Saint Privat : poches agricoles + parcours liés à l'eau

18 - Aubenas : plage en centre-ville

19 - La route d'Alès : Accompagner par le végétal

20 - Zone de captage entre St Sernin et St Etienne de Fontbellon : une zone à sanctuariser + agriculture bio

> SCÉNARIOS ET ORIENTATIONS PROJECTUELLES

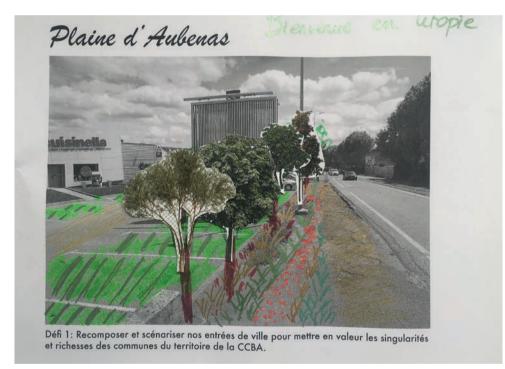
> 11 - AUBENAS ZONE D'ACTIVITÉS

Défi 1: dessiner une limite basée sur des éléments paysagers... voir recréer ces éléments (replanter haie épaisse bocagère, etc...

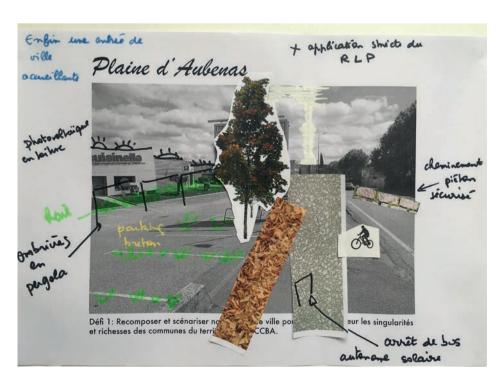
Défi 2 : de désimperméabilisation : peut-on enlever 50% des zones imperméables ?

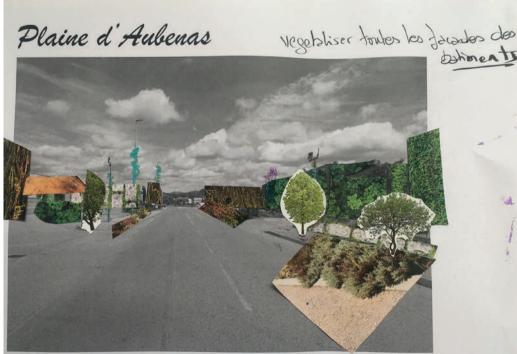
Défi 3 : continuité de cheminement (ou vélo) d'un point à un autre

Défi 4 : Défi validé en atelier: Réaménager des portions TEST de la zone (avenue de Bellande par exemple ou la route de Montélimar entre les deux ronds points) - pourrait être un exemple









 Cartes postales du futures réalisées avec les élus lors des journées d'atelier ; premières orientations spatialisées et pistes de réflexion pour les fiches actions.

> Synthèse de l'Atelier cartes postales du futur

La question de l'interface public/privé se pose lorsque l'on veut ré-insérer du végétal dans la zone commerciale de Ponson-Moulon. Si les premières discussions laissent penser qu'il n'y a pas de levier possible car "tout est privé", on se rend compte que des interfaces publiques existent entre la voirie et les parkings des enseignes. Ce sont des lieux où l'action est possible. (Action proposée sur site pilote: ré-aménager une portion de l'avenue de Bellande ou de la route de Montélimar dans un esprit de "désaménagement" pour infiltrer les eaux de pluie et créer des zones "fraîches".)

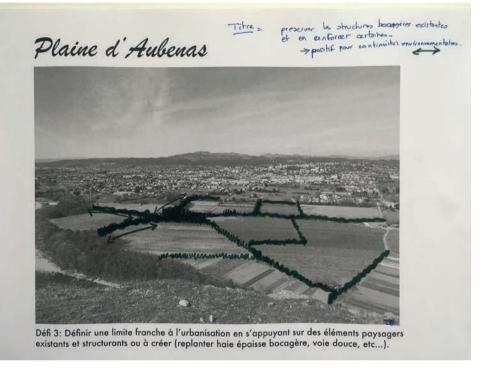
La zone de Ponson comme lieu de production d'énergie renouvelable (toitures).

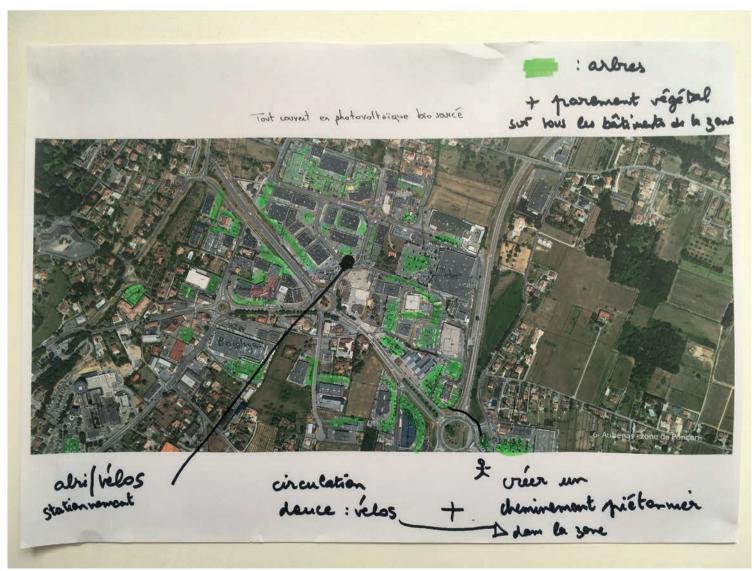
Connecter la zone au centre ville pour une pratique modes doux facile et accueillante (utopie du téléphérique?).

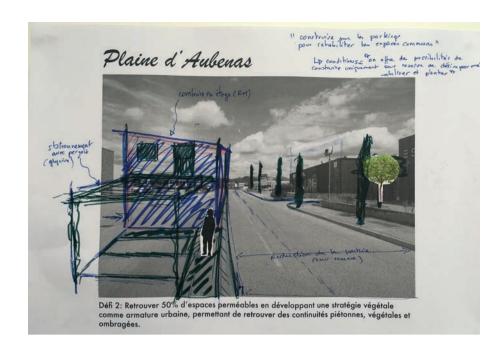
La zone de Ponson comme entrée de ville "assumée": accueillir, enlever les pubs, végétaliser.

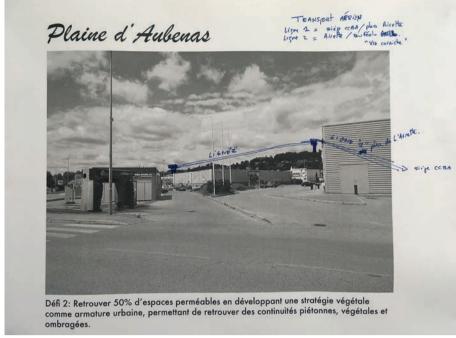




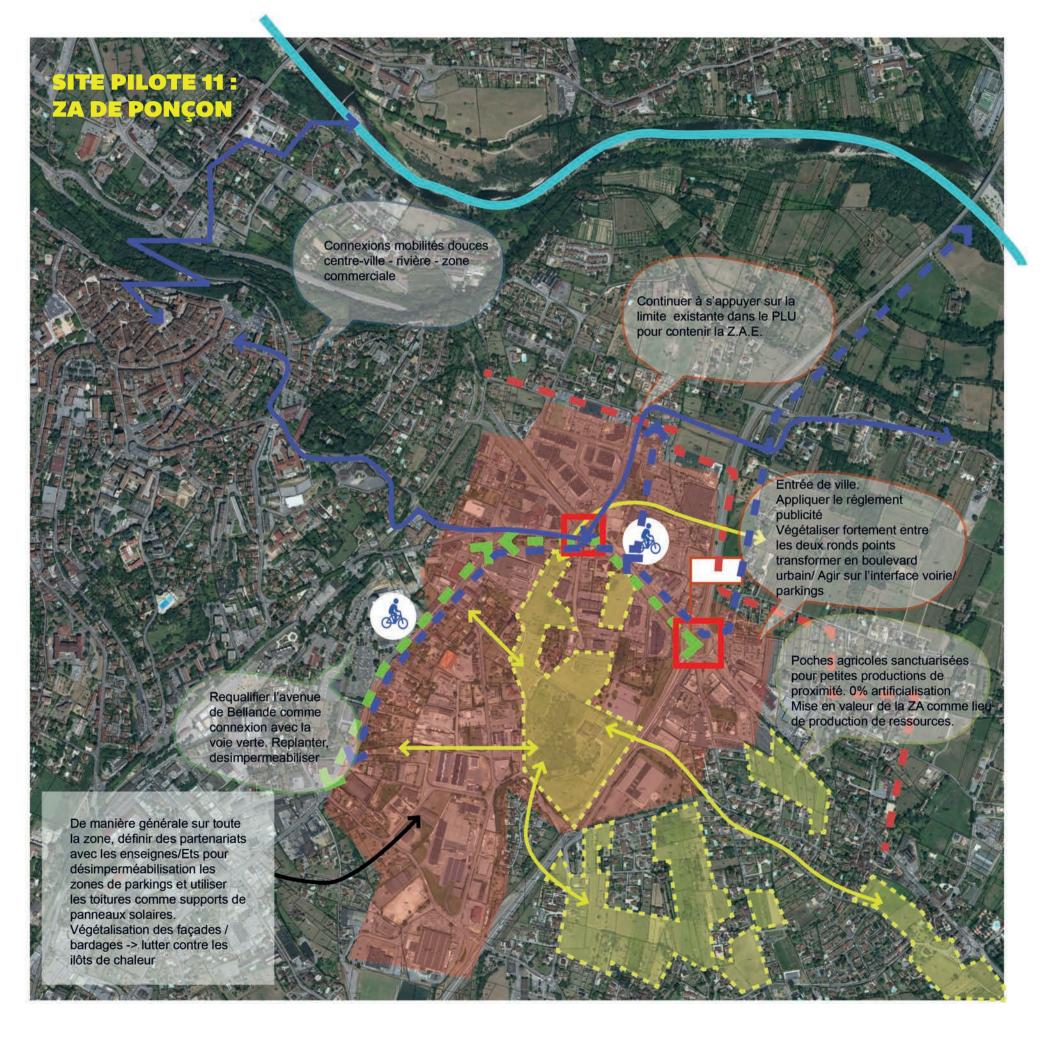








> SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE ET PREMIER SCENARIO DE PRÉCONISATIONS SPATIALISÉES

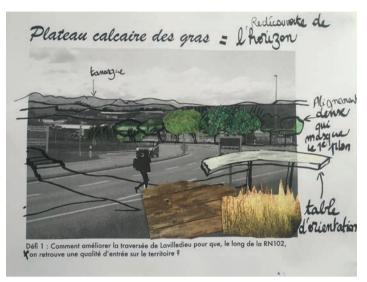


> 12 / 13 - LAVILLEDIEU

Défi 1: Comment faire évoluer la traversée de Lavilledieu pour que les paysages de la RN participent à une image de qualité d'entrée sur le territoire ? Comment intégrer une zone industrielle / artisanale dans un paysage pastoral désertique?

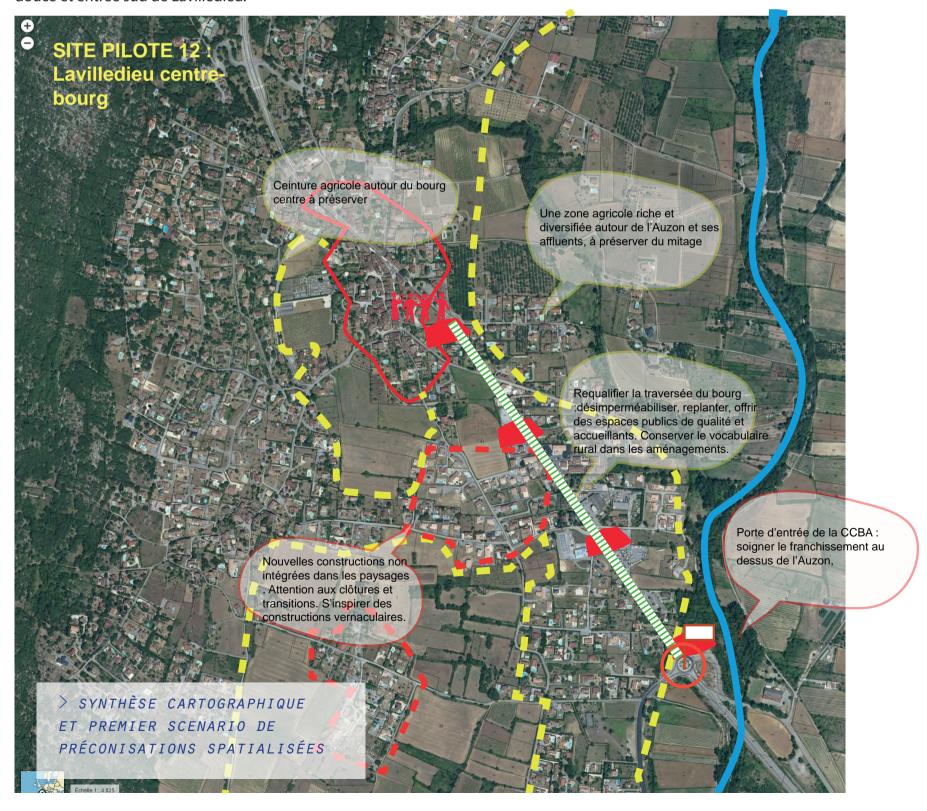
Défi 2 : Déterminer et limiter les îlots bâtis dans le vallon agricole de l'Auzon.

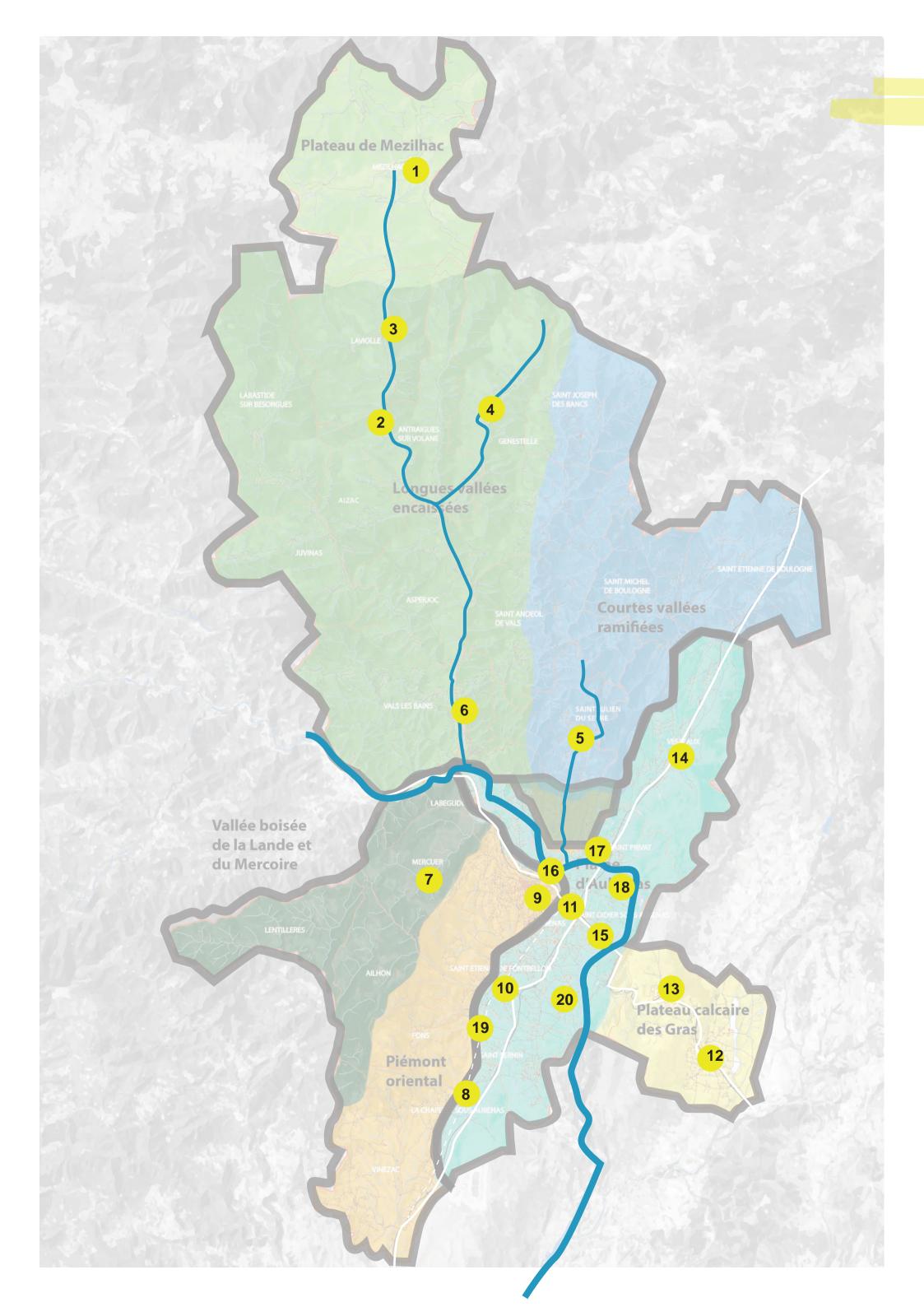




> Synthèse de l'Atelier cartes postales du futur

Retravailler la traversée complète du centre-bourg pour un village "vivant". Assurer un désenclavement routier des zones résidentielles. S'appuyer sur les qualités d'espaces présénts en ceinture du centre bourg + autour de la vallée de l'Auzon ; travailler sur la «couronne» verte autour du centre-bourg. Prévoir un lien entre voie douce et entrée sud de Lavilledieu.





- VERS DE FUTURES PRÉCONISATIONS

A) LISTE DES SITES PILOTES À L'ÉCHELLE DE LA CCBA

CCBA SECTEUR NORD

Sites pilotes identifiés en atelier :

- 1- Mezilhac: col et village Entrée de territoire, centre-bourg, paysages agricoles
- 2- Antraigues-sur-Volanne : Accès à la rivière
- 3- Laviolle: Un bourg isolé
- **4- Genestelle :** aménagement de terrasses en centre-bourg/espace public
- 5 Saint Julien du Serre : habiter dans la pente, urbanisation
- 6 Vals les Bains : porte d'entrée, rivière, urbanisation proche Aubenas, patrimoine, canaux

CCBA SECTEUR SUD - OUEST- LANDE ET MERCOIRE

Sites pilotes identifiés en atelier :

- 7- Mercuer: centre bourg
- 8- Lachapelle-sous Aubenas : connexion voie verte, centre bourg, extension urbaine / entrée de ville sud
- **9- Aubenas centre** (plusieurs sites pilotes potentiels/en choisir 1 ou 2) : Le rond-point de la gare/entrée de ville, la remontée du rond-point d'Aubenas (entrée de ville) jusqu'au garage Citroën, les jardins du Dôme/salle de la Grenette et le panorama, l'ancien couvent en ruine, la voie romaine au quartier les oliviers.
- 10- Saint Etienne de Fontbellon : Entre urbanisation , forêt et plaine agricole / centre bourg

CCBA SECTEUR SUD-EST - PLAINE ET PLATEAU DES GRAS

Sites pilotes identifiés en atelier :

- 11- AUBENAS ZA de Ponçon : Aménager l'avenue de Bellande, aire de covoiturage, question de la trame végétale, du désaménagement, désimperméabilisation des sols.
- 12-Lavilledieu : espaces publics et traversée de bourg
- 13 Zone Artisanale du plateau des Gras : Extension et intégration
- 14-Vesseaux: centre bourg
- 15- Saint Didier sous Aubenas: zones agricoles, centre bourg
- 16- AUBENAS chemin des ânes : lien ville, rivière
- 17- Saint Privat : poches agricoles + parcours liés à l'eau
- **18- Aubenas :** plage en centre-ville
- 19 La route d'Alès : Accompagner par le végétal
- 20 Zone de captage entre St Sernin et St Etienne de Fontbellon : une zone à sanctuariser + agriculture bio

B) LISTE DES FICHES-ACTIONS

Qu'est-ce qui fait lien sur l'ensemble de ce grand territoire aux paysages contrastés ? Les grands sujets / défis à transformer en fiches-actions *



De manière générale, sur l'ensemble du territoire, se dessine un point thématique essentiel pour la charpente paysagère autour de la place de l'arbre et du végétal dans les paysages de demain. Où planter des arbres? Quelles essences? Quelle gestion et prise en main de ces anciennes et nouvelles trames végétales ? Cette fiche-action se déclinera sur plusieurs sites pilotes pour répondre aux besoins des élus du nord comme du sud de la communauté de communes; au singularités de climat, de sol, d'exposition et de caractère plus ou moins rural.



La pente est une donnée incontournable de la physionomie du territoire. Elle conditionne des expositions de versants, des typologies de plantations, des productions agricoles adaptées, et laisse aujourd'hui un héritage patrimonial remarquable: les terrasses en pierre sèche et faïsses. Plusieurs communes se demandent comment valoriser ces structures qui n'ont plus, pour certaines, de vocation agricole. Comment imaginer de nouveaux usages pour ces terrasses? Et de manière plus générale, de quelle manière s'installer aujourd'hui dans la pente pour l'habiter, la traverser,...? Comment tirer parti de cette contrainte pour inventer des usages et formes singulières?



LES DÉPLACEMENTS

Les déplacements, ce sont à la fois des parcours de découverte touristique mais aussi des trajets du quotidien. Se sont les connections, chemins, sentiers (modes doux) qui permettent de traverser le territoire de la CCBA. Comment organiser un maillage de déplacements qui serve à la fois le grand territoire et se décline à l'échelle locale ? À l'échelle d'une commune, comment se raccorder à la voie verte? Comment permettre à nouveau des déplacements piétons fluides et sécurisés dans des zones urbaines denses?



Au centre de la vie citoyenne, les lieux fédérateurs sont de plus en plus plébiscités par les habitants, élus, usagers. Places, placettes, squares, jardins, prés, aires de jeux, ils sont des points de repères ouverts à tous, supports de lien social et d'usages de proximité. Extension de la «maison», ils jouent un rôle majeur dans la qualité de vie offerte aux habitants. Beaucoup de communes du territoire souhaiteraient aménager un espace public central qui leur corresponde. Cette fiche-action permettra de décliner des possibilités d'aménagement en fonction des typologies de communes, du relief, du patrimoine préexistant (four, canal, etc), ainsi que la place de la voiture dans ces nouveaux aménagements.



LES TRAVERSÉES ET ENTRÉES DE BOURGS

Entrer dans les bourgs, villes et villages, passer les portes, traverser, ralentir, se stationner, être accueilli ... Comment scénariser les traversées de bourg à travers des séquences paysagères et aménagements de voiries ? Cette fiche pourra notamment proposer des pistes sur les entrées de villes à partir de cas concrets et faire le lien avec le traitement des espaces publics et la place de l'arbre .

I "FAI



Vivre autour du bassin versant de l'Ardèche : les rivières comme composante commune pour l'ensemble des habitants, de l'amont à l'aval du territoire de la CCBA.

Comment valoriser l'eau sous toutes ses formes et la mettre au coeur des enjeux de demain ?

Cette fiche pourra explorer les modalités de valorisation de canaux et secteurs patrimoniaux liés à l'eau et la manière dont ils s'articulent avec des espaces plus sauvages où les accès aux rivières restent confidentielles.

LES PAYSAGES RESSOURCE



Les 28 communes du territoire présentent toutes une dynamique agricole, forestière ou d'élevage qui participe de la singularité des paysages. Quelle mise en scène de ces espaces peut-on proposer? Comment imaginer des seuils et lisières qui permettent une meilleure cohabitation et des échanges fructueux entre les espaces habités et les espaces de production ?

L'HABITAT



Comment habiter aujourd'hui sur le territoire en intelligence avec les paysages et traditions? Cette question se pose notamment dans les communes qui souhaitent accueillir plus d'habitants, et de fait, étendre ou densifier leur tissu existant. Plusieurs scénarios peuvent ici explorer les possibilités en fonction des typologies de bourgs et perceptions des silhouettes des villages.

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Face à l'urgence de lutter ensemble et s'adapter aux effets du changement climatique, quelles actions peuvent être menées conjointement à l'échelle de la CCBA? L'objectif de désimperméabilisation des sols peut être un angle d'attaque qui s'applique à l'ensemble des fiches-action et sera détaillé en particulier ici avec des points techniques sur l'infiltration des eaux de pluie et stratégies communes de financement de projets de «désaménagement»